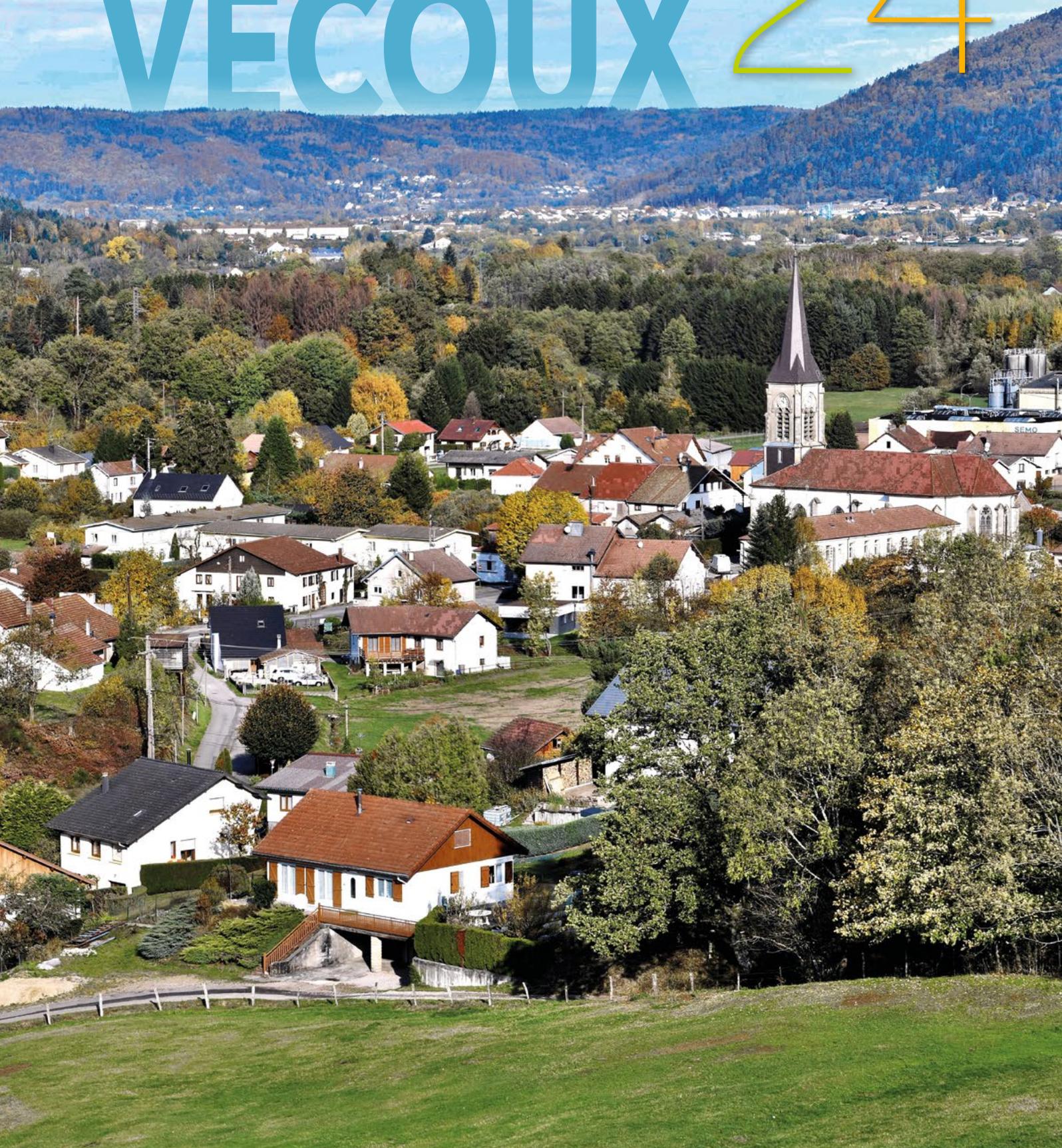


2024 VECOUX



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE P02

AU FIL DES DÉBATS..... P04

ZOOM SUR LES RESSOURCES
HUMAINES P06

ENFANCE ET PETITE ENFANCE P08
Ecole des Sources, MAM Les Petis Oisillons

TRAVAUX URBANISME P14
*Travaux 2023, Travaux et projets en cours,
Projets urbanisme*

VIE ÉCONOMIQUE P27
*AF Recyclage, Entreprise Claude Febvet ,
Entreprise La Mela, Ferme de Reherrey, VRS*

FORÊT P35

CCPVM P36

CCAS..... P41

ASSOCIATIONS..... P43
*ADMR, Orgue en Scène, AFN,
Association Saint Louis, La Fanfare l'Étendard,
Secours Catholique, Club Vosgien, Le Petit Théâtre
de Vecoux, Amicale des Sapeurs Pompiers,
Vivre pour Rouler, Société des Fêtes,
Société des Pêcheurs à la ligne, Une rose, Un espoir*

MANIFESTATIONS ET CÉRÉMONIES ... P58

HISTOIRE P60

ÉTAT CIVIL 2023..... P62

ADRESSES UTILES P63

Tirage : 580 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024

Papier certifié PEFC/10-31-3527 - Création et impression **ATELIER DE LA COMMUNICATION** - 202312-156327



LE MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Cette année écoulée, des actions qui semblaient bien sur les rails, se sont écroulées. Je pense à la traversée Reborn – SEMO. 2022 avait vu la réalisation d'un projet pour sécuriser la traversée de la RD 35 par les salariés de l'entreprise. Début 2023, un chauffard a détruit les barrières, pylône et candélabre ! Le « P'tit Plus », finalement, se retrouve à nouveau sans gérant, malgré les aides apportées. Aujourd'hui, le constat est sans appel, les gens qui se retrouvent au Bar, entre amis, ne sont plus assez nombreux, pour faire fonctionner un établissement. Après deux essais infructueux, je pense que le mieux est de changer la destination de ce bâtiment.

Un pôle multiservices manque, nous avons une Licence IV qu'il ne faut pas perdre. « Opération 1000 Cafés » a été sollicitée pour créer un espace convivial et multifonctionnel. La première étape de cette étude est le questionnement de la population. A sa demande, une enquête a été distribuée dans tous les foyers. Le nombre de retour encourageant montre à quel point vous êtes soucieux et impatient de voir ouvrir un commerce pour certaines fournitures, rendre des services, et être un lieu convivial de rencontre pour se poser entre amis.

Nous voulons être accompagnés pour un nouvel aménagement du Cœur de Village. Monsieur Frédéric GOLTL, architecte et Directeur Adjoint du C.A.U.E. (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) est venu faire le tour des bâtiments communaux et espaces communs afin de se rendre compte des possibilités qui nous sont offertes pour un aménagement harmonieux et les aides qui nous seront permises.

Dans un deuxième temps, Monsieur AUBERT, expert immobilier détaché de Maître GUNSLAY, est chargé d'évaluer notre patrimoine immobilier, il a fait le tour des bâtiments communaux afin de les évaluer. Notre objectif est d'en céder certains, créant ainsi de la trésorerie pour pouvoir bâtir un pôle multiservice digne de ce nom, aménageant le cœur du village, tout en le rendant accessible par le plus grand nombre.

Dans l'immédiat, pour palier au déficit pesant de commerce : pain, épicerie, produits locaux ou autres à définir, un petit automate de distribution sera installé sous l'abribus, en attendant la construction d'un bar-tabac-française des jeux, pain, journaux, multiservice. Il est programmé pour début 2024, avec possibilité par la suite de l'étoffer ou non et de le déplacer à côté du projet afin d'avoir une forme d'ouverture 24h sur 24 informatisée.

D'un autre côté, la problématique « Ecole du Village », couverture du dernier bulletin, est toujours à l'ordre du jour ! Un village de presque 900 habitants, sans école, n'est plus un village mais une cité-dortoir, l'école étant l'une des conditions majeures d'installation de jeunes familles (location, achat, construction).

Les deux années passées, j'avais transmis mon argumentaire et positionnement face à cette problématique, quatre pages d'informations volontaristes envoyées à l'Education Nationale, aux Maires de notre communauté de communes, aux Présidents des Maires des Vosges et des Maires Ruraux de France, aux Députés et Sénateurs, Conseillers Départementaux du secteur. Tout le monde est d'accord avec moi, compatissants et désolés, la population vieillit, il n'y a plus d'enfants à scolariser, c'est l'Education Nationale qui gère. C'est une demi vérité ! Pour l'année scolaire 2022/2023, 75 enfants de Vecoux étaient scolarisés en Maternelle et Primaire dans différentes écoles, pour 76 enfants à Révillon, plus une bonne vingtaine de Vecoux !

Nous sommes allés, Fabrice LECOMTE et moi-même, rencontrer la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (D.A.S.E.N.). Ces services sont à l'écoute des Elus du territoire, ajustant les postes à la fluctuation des effectifs. Deux rencontres cordiales ont eu lieu avec Monsieur le Maire de Rupt et son Adjointe aux affaires scolaires, à Rupt et à Vecoux. Les bonnes volontés ne suffisent plus, de nouveaux éléments viennent perturber la donne !

Si ces Elus décidaient de positionner une école par village avec une répartition des effectifs de manière à travailler dans de bonnes conditions, ce serait cohérent, mais aujourd'hui, l'Education Nationale ne parle plus de regroupement mais de Pôles Educatifs !

Des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (R.P.I.) fonctionnaient très bien, avec une bonne répartition des effectifs, des écoles vivantes où de jeunes parents se retrouvaient, faisaient connaissance et construisaient ensemble des liens et des ponts pour le bien de notre société.

Deux Pôles Educatifs, voire trois, seraient suffisants pour le Canton du Thillot. Proches des collèges, le transport, la cantine ainsi que le périscolaire sont à mutualiser, et éventuellement mettre les CM2 dans le collège (comme cela s'est fait dans l'enseignement privé). Une réunion d'information est prévue début janvier sur Epinal, ensuite nous demanderons une rencontre avec l'E.N.. Nous voulons aller au bout de la démarche, mais c'est très compliqué.

Monique FAIVRE a pris une retraite bien méritée. Nous la remercions pour le travail accompli, le fonctionnement de la cantine et de la garderie, l'entretien des bureaux et des salles, sa ponctualité et sa gentillesse.

La Maison de Assistantes Maternelles (M.A.M.) s'avère trop petite. C'est bon signe ! Les trois personnes présentes ne peuvent pas accueillir plus de 12 enfants. Pour permettre à une assistante maternelle de venir avec 4 enfants de plus, le bâtiment est réglementairement trop petit et demande à être rallongé. Nous réfléchissons à leur présenter un projet dans l'aménagement global du centre du village.

Le troisième point qui demande réflexion et qui va également générer des perturbations dans notre fonctionnement villageois, c'est la reprise en main par l'Evêché de la salle

St Louis et de ses dépendances. L'association St Louis est dissoute depuis novembre. Des projets sont à l'étude, mais nous ne sommes pas partie prenante. Je suis régulièrement informé de l'avancée de la situation, mais en attendant la fin des travaux et la possibilité éventuelle de pouvoir relouer des salles à l'Evêché pour les besoins de la commune ou de ses habitants, il va falloir s'organiser !

Vous comprenez aisément que ces trois axes de développement, commerce, école et salle commune, se bousculent au cœur du village et demandent la construction d'un projet harmonieux !

C'est pourquoi, avec M. Cyril PAVOZ, DGS, je participe au Laboratoire de la Ruralité, sous l'égide de la Préfecture. Les Vosges, département pilote grâce au Président Michel FOURNIER et son Directeur National, basé à Lyon mais enfant de Vecoux, Pierre-Marie GEORGES n'aurait pas compris que Vecoux ne soit pas dans le projet pilote.

Ce Laboratoire de la Ruralité a pour objectif de tirer vers les villages ruraux, des fonds de l'Etat pour développer des « Villages d'Avenir », le pendant rural des « Petites Villes de Demain » (PVD) dont vous entendez régulièrement parler dans les médias.

2024 – 2025 devraient montrer les prémices de la réalisation d'un projet global.

Nos agents sont sur tous les fronts pour répondre aux besoins de notre village, un grand merci pour leur engagement et leur prise de responsabilité.

Je ne peux finir cet édit sans évoquer, avec émoi, Christophe VUILLEMARD, responsable des Ateliers Municipaux depuis plus de 33 ans à Vecoux. Il a quitté ce monde le dernier jour de septembre, brutalement.

Je tiens à renouveler mes sincères condoléances à sa famille et ses proches. Christophe était un agent communal dévoué, passionné et investi pour le bien de tous.

Les équipes municipales, Elus et Agents, et moi-même vous souhaitons une nouvelle année agréable à vivre ensemble, entre collègues et voisins, dans le respect de chacun !

Meilleurs Vœux !

Le Maire, Jean-Paul MICLO



AU FIL DES DÉBATS

C'est voté

FOCUS SUR LES PRINCIPALES DELIBERATIONS AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 11 janvier 2023

- Décision modificative au budget eau,
- Décision modificative au budget assainissement,
- Tarif de l'abonnement des compteurs d'eau, tarifs de l'eau, de l'assainissement et branchement pour l'année 2023
- Election d'un Adjoint
- Désignation des agents recenseurs
- Renouvellement du bail de chasse

Séance du 15 mars 2023

- Elaboration du Plan Local d'urbanisme
- Indemnités des adjoints
- Décision de renonciation des droits de propriétés des biens archéologiques
- Participation à la contribution au titre de l'année 2023 au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges
- Demande de retrait du SDANC de la commune de MAXEY SUR MEUSE
- Vente de terrain
- Plan d'agrainage.
- Exonération facture d'eau Madame MICLO Marie
- Exonération facture d'eau Monsieur CANAL Joël.
- Programme d'action 2023 en forêt communale-Office Nationale des Forêt
- Etat d'assiette, destination des coupes et des produits accidentels 2023, approbation de la proposition d'inscription de coupe à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2023 et de leur désignation au titre de cet exercice
- Destination des coupes de des produits accidentels de l'exercice 2023.

Séance du 12 avril 2023

- Approbation du compte de gestion 2022 du budget primitif
 - Forêt
 - Assainissement
 - Eau
 - Commune

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion Forêt, assainissement, eau et commune du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- Approbation du compte administratif 2022 du budget primitif

Forêt

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	299 309,59 €	0,00 €
Dépenses	157 859,20 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	141 450,39 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté	42 759,17 €	23 561,71 €
Résultat cumulé	184 209,56 €	23 561,71 €

Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	138 328,30 €	77 514,00 €
Dépenses	85 098,79 €	20 553,65 €
Résultat de l'exercice	53 229,51 €	56 960,35 €
Résultat antérieur reporté	- 87 573,24 €	- 57 339,11 €
Résultat cumulé	- 34343,73 €	- 378,76 €

Eau

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	174 176,29 €	101 874,42 €
Dépenses	96 258,93 €	31 194,56 €
Résultat de l'exercice	77 917,36 €	70 679,86 €
Résultat antérieur reporté	- 17 872,29 €	104 296,66 €
Résultat cumulé	60 045,07 €	174 976,52 €

Commune

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	751 930,89 €	249 868,09 €
Dépenses	741 900,07 €	146 937,70 €
Résultat de l'exercice	10 030,82	102 930,39 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €	- 175 400,45 €
Résultat cumulé	10 030,82 €	- 72 470,06 €

- Affectation des résultats d'exploitation 2022 du budget primitif

Forêt

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Reprend au budget primitif 2023 Forêt :

- R 002 Excédent de fonctionnement : 184 209,56 € ;
- R 001 Excédent d'investissement : 23 561,71 €

Assainissement

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de reporter au budget primitif 2023 Assainissement :

- D 002 Déficit de fonctionnement : 34 343,73 €
- D 001 Déficit d'investissement : 378,76€

Eau

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide de reporter au budget primitif 2023 Eau :

- R 002 Excédent de fonctionnement : 60 045,07 €
- R 001 Excédent d'investissement : 174 976,52 €

Commune

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Affecte au budget primitif 2023 Commune à la section d'investissement :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) : 10 030,82 €
- D 001 Déficit d'investissement : 72 470,06 €

- Approbation du budget primitif 2023

Forêt

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	384 209.56 €	63 000.00 €
Dépenses	384 209.56 €	63 000.00 €

Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	126 343.73 €	40 000.00 €
Dépenses	126 343.73 €	40 000.00 €

Eau

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	209 045.07 €	258 021.59 €
Dépenses	209 045.07 €	258 021.59 €

Commune

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	949 824.24 €	218 470.06 €
Dépenses	949 824.24 €	218 470.06 €

- Fixation des taux des Impôts locaux pour l'exercice 2023
- Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :
- taxe d'habitation : 12,13 %
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,14 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,48 %
- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation
 - Fixation des tarifs municipaux 2023
 - Subventions allouées au titre de l'exercice 2023
 - Subvention exceptionnelle Amicale des sapeurs-pompiers de Vecoux
 - Renouvellement de la certification de la gestion forestière durable des forêts

Séance du 24 mai 2023

- Décision modificative au budget assainissement : ajustement de crédits
- Décision modificative au budget eau : ajustement de crédits
- Organisation du temps scolaire – Ecole maternelle des sources à Vecoux
- Subvention exceptionnelle – Association Orgue en Scène.
- Convention d'occupation précaire – Jardin 4 rue de la Cure à VECOUX
- Subventions allouées au titre de l'exercice 2023.
- Exonération loyer maison des assistantes maternelles.
- Participation au titre de l'année 2023 au Syndicat Intercommunal à Vocation unique pour la gestion des services d'incendie et de secours du secteur de Remiremont
- Renouvellement de la convention territoriale globale
- Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel

Séance du 06 juin 2023

- Décision modificative n°2 au budget assainissement
- Décision modificative n°2 au budget eau

Séance du 28 juin 2023

- Location appartement T1 bâtiment communal 1 route de Dommartin.
- Adhésion de la CCPVM au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Lanterne.
- Modification des effectifs filière technique

Séance du 25 septembre 2023

- Modification des statuts compétence facultative aménagement des circuits, approbation de la délibération n°52/23 de la Communauté de Commune de la Porte des Vosges Méridionales
- Transfert des bien – compétence documents d'urbanisme
- Reversement excédent budget primitif 2023 forêt au budget primitif 2023 Commune
- Décision modificative n°3 au budget assainissement
- Demande de subvention SYLV'ACCTES

Séance du 22 novembre 2023

- Contrat d'assurance des risques statutaires 2025-2028, autorisation de mandatement du Centre de Gestion des Vosges
- Cession des certificats d'économie d'énergie (CEE), autorisation de signer tous les documents relatifs à la cession avec le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges
- ONF - Destination des produits accidentels de l'exercice 2024
- ONF - Approbation de la proposition de l'état d'assiette au titre de l'année 2024
- Motion de soutien à la commune de Saint Maurice sur Moselle concernant les sites de Rouge Gazon et des Neufs Bois
- Subvention exceptionnelle Société des fêtes.
- Finances : délibération passage à la nomenclature M57

Le Secrétaire Général, Cyril PAVOZ

ZOOM SUR LES RESSOURCES HUMAINES



LE SERVICE TECHNIQUE

Quels que soient le contexte et la météo, tous les jours nos Agents sont à pied d'œuvre pour rendre le meilleur service possible aux habitants de Vecoux. Leurs tâches très variées, tant pour la voirie que l'eau et l'assainissement, ou encore les espaces verts, l'éclairage public, l'entretien des bâtiments et des infrastructures communales, la préparation de manifestations et de travaux, leur demandent des compétences multiples et une grande disponibilité.

Qu'ils en soient vivement remerciés, a fortiori après l'événement tragique que nous venons de connaître cet automne lorsque Christophe Vuillemand, responsable du service, nous a quittés. C'est la perte d'un expert, d'un fidèle et humble collaborateur au service de tous depuis de très nombreuses années, d'un ami aussi. Que son travail et ses conseils continuent à nous apporter au long des années à venir et marquent notre reconnaissance pour tout ce qu'il a accompli.

De gauche à droite, à l'arrière : Fanny, Cyril, Jean-Louis, Mickaël et Marie et devant Christine, Julie et Elisabeth

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Bien en place à présent, après un peu plus d'un an à reprendre la gestion administrative et financière, la gestion des différents services et des ressources humaines, notre binôme a un quotidien qui se caractérise par une multiplicité d'actions et de compétences mises en œuvre. Tout ce qui fait aujourd'hui l'unicité de ce pôle est une richesse, aussi nous saluons l'investissement et la pugnacité de Cyril Pavozy, Directeur Général des Services, et de Fanny Antoine, Adjointe administrative.

LE SERVICE SCOLAIRE PERISCOLAIRE RESTAURATION GARDERIE

L'heure de la retraite a sonné pour Monique.

Après 11 ans passés au service des enfants du village, Monique Faivre a fait valoir ses droits à la retraite depuis cet été 2023. Efficace tout autant que discrète, Monique a souhaité un départ empreint d'humilité. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années et lui souhaitons une agréable continuation.

Qui prend la suite ?

Pour travailler avec Julie Dupuis, coordonnatrice de la restauration scolaire, c'est désormais Marie Schaeffer qui a rejoint l'équipe. Précédemment employée au collège Charlet à Remiremont, Marie a pris ses fonctions début septembre à l'occasion de la rentrée scolaire. Bienvenue à elle !

Et merci à nos deux Agents, serviables et dévouées pour le plus grand bien des enfants du village.

L'ECOLE DES SOURCES

- Aurélie Leduc, Directrice, est présente les mardis, jeudis et vendredis ;
- Emeline Belkesir, Enseignante, est présente les lundis ;
- Elisabeth Bischoff, ATSEM, est quant à elle présente tous les jours pour seconder les deux enseignantes. Elisabeth a été recrutée l'an passé et c'est toujours avec le sourire, la passion du métier et cette même envie d'aider les petits écoliers qu'elle assume sa mission pour cette deuxième année scolaire à l'école maternelle. Son investissement est important, nous la remercions vivement.

Equipe scolaire et péri scolaire au complet, de gauche à droite : Emeline, Julie, Elisabeth et Marie



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Service indispensable pour les villageois, l'agence est ouverte au public :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h sauf le dernier samedi du mois ;
- les mercredis de 14h à 16h30.

Merci à Christine Richard qui en assure le bon fonctionnement. Son accueil chaleureux et son appétence à rendre service au plus grand nombre font l'entière satisfaction de tous les usagers qui se rendent auprès d'elle.

Fabrice LECOMTE

ÉCOLE DES SOURCES

JANVIER 2023

Vive le roi Nuno ! Vive la reine Gabrielle ! Cette année, ce sont les enfants qui ont cuisiné leur galette !



FÉVRIER 2023

Nous avons été repérer l'endroit où nous planterons des pommiers avec les Croqueurs de pommes, association Ballast et PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays de Remiremont et de ses Vallées.

Nous avons emmené notre camarade et son engin sur la voie verte !



MARS 2023

Cet hiver nous nous sommes entraînés à nous porter. Petits et grands ont participé. Qu'est-ce qu'on est costaud !

MAI 2023

Le 4 mai nous sommes allés à l'Ardoise Verte à la tranchée de Docelles. Nous avons découvert une nouvelle forêt et les petites bêtes de la mare. Après le pique-nique, nous avons joué aux explorateurs dans le labyrinthe. Les plus jeunes ont marché pieds nus sur un parcours surprenant pour les petits pieds !



Le 30 mai nous avons été reçus par Siré et Serge qui nous ont fait visiter l'exposition sur l'histoire des pompiers. Nous avons pu manipuler du matériel ancien.



JUIN 2023

Nous avons été reçus à l'école de Révillon pour une matinée multi activités. Après le pique-nique, nous avons marché jusqu'au parc Zeller, aller et retour ! C'était un peu long ... Bravo !



JUILLET 2023

Avec cet entraînement, nous avons pu gravir notre montagne depuis l'école jusqu'au Tumulus, en nous accordant quelques pauses : cueillettes de framboises sauvages, observation de petites bêtes ... Le pique-nique, près de la table d'orientation, était bien mérité !



SEPTEMBRE 2023

En septembre nous avons récolté nos tomates, des pommes, des mûres ! Notre goût pour les produits locaux se développe !

OCTOBRE 2023

Jeudi 5 octobre 2023

Ce matin, Les anciens du village sont venus à l'école : Christine (mamie de Célian), Evelyne, Marie-France, Gérard (papi de Lison) et Alain.

On a construit des maisons en Poly M, en Lego, en Kpla, en Morphun et en pâte à modeler. On a décoré le bord d'une ou deux assiettes comme des assiettes anciennes (avec des cœurs, des étoiles, des sapins, et des feutres). On ajoutera une photo de nous avec un ancien au milieu de l'assiette. On a décoré des assiettes colorées avec des fleurs, des papillons, des libellules et des plumes.

Ensuite on est sorti en récréation et on a mangé des tomates cueillies dans le bac.

Et on est allé se promener tous ensemble jusqu'à l'asinerie, jusqu'aux parcs des ânes. On a suivi les flèches avec deux ânes dessus. Mais les parcs étaient vides, on n'a pas vu d'âne ! On a seulement vu le chien.



Mardi 10 octobre on a fait
le cross à Révillon



NOVEMBRE 2023

Jeudi 16 novembre

Ce matin, on a planté deux pommiers différents : une reinette de France et un Gravenstein, au bord de la voie verte. Ils sont petits pour des arbres : la taille de Céleste. Christian (association des croqueurs de pommes) nous les a apportés. Il a dit que les pommiers seraient grands quand nous on aura 15 ans.

Christian a trempé leurs racines dans une gadoue de bouse de vache, de terre et d'eau (pralin) pour que la terre colle bien aux racines et que le pommier s'habitue plus facilement à son nouveau terrain.

Christophe, Jean (agent technique de la voie verte) et Pascal (association Ballast) avaient préparé deux trous de plantation. On a posé un pommier dans chaque trou, Christian a étalé les racines et on a rempli les trous de terre.

Christian, Jean, Pascal et Monsieur le Maire ont posé du grillage autour des pommiers pour les protéger des chevreuils, des castors et des vélos.

Christian nous a expliqué que l'arbre boit par les racines et qu'il respire par les feuilles. En automne, l'arbre perd ses feuilles mais il a déjà préparé ses bourgeons pour le printemps.



DÉCEMBRE 2023

Saint Nicolas et Père Fouettard sont venus à l'école chargés de friandises pour les enfants



CORRESPONDANCE

Toute l'année, la classe a entretenu une correspondance avec une classe maternelle de Colmar. Nous avons reçu de magnifiques lettres !

La Directrice de l'École, Aurélie LEDUC

MAM LES PETITS OISILLONS

La maison d'assistante maternelle «Les Petits Oisillons» regroupe trois assistantes maternelles agréées et diplômée du CAP petite enfance.

Marine, Armandine et Aurélie accueillent vos petits bouts de 2 mois jusqu'à leur entrée à l'école (les périscolaires sont également accueillis s'ils sont scolarisés à l'école des Sources)

La maison est entièrement pensée pour le bien-être et la sécurité des petits et des grands avec une grande pièce de vie et un bel espace réservé aux bébés, ainsi qu'un extérieur entièrement clos pour profiter de toutes les saisons.

Les Nounous accueilleront avec plaisir et bienveillance chacun des petits.

Des places se libèreront à partir de cet été. Vous pourrez les retrouver sur leur page Facebook «Mam Les Petits Oisillons» ou les contacter par téléphone.



Adresse : 7 rue du Centre, 88200, Vecoux

Téléphone : 07 69 08 19 70

Mail : lespetitsoisillons@outlook.fr

TRAVAUX 2023

ACCES P.M.R. ÉGLISE



Pendant les travaux

En juin 2023, réalisation d'un accès P.M.R. à l'église Saint-Louis afin d'améliorer le confort et garantir la sécurité des déplacements des Personnes à Mobilité Réduite :

- Réalisation d'une rampe en enrobés
- Pose de nouvelles marches en granit pour s'adapter à l'aménagement
- Protection par mise en place d'un garde-corps

Coût des travaux :

- Entreprise VUILLEMARD Construction (Dommartin)
Rampe pour accès P.M.R. et marches en granit :
16 553 € HT
- Entreprise E.R.I.C. Xémard (Vecoux)
Fabrication et pose du garde-corps :
4 890 € HT

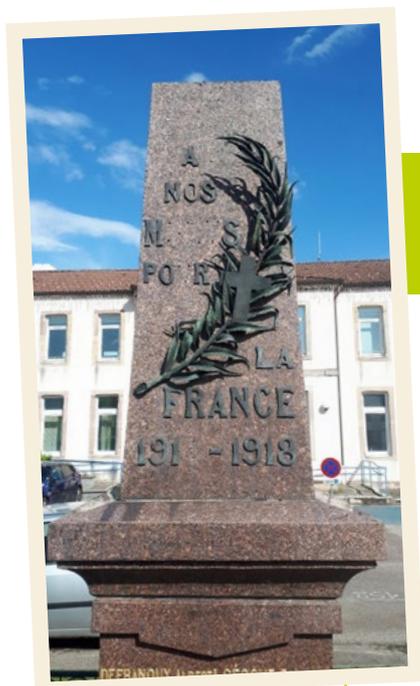
Après les travaux





ENTRETIEN DU MONUMENT AUX MORTS AUX MORTS

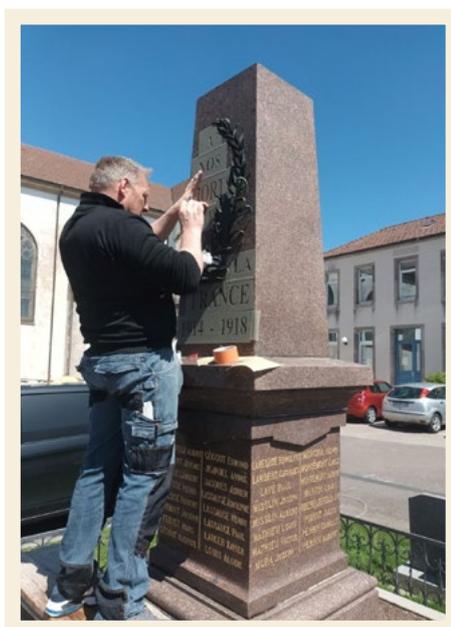
Les inscriptions sur le monument aux morts ayant perdu de leur éclat, réalisation des travaux de rechargement des gravures sur plaque « Guerre 1914 – 1918 » et « Guerre 1939 – 1945 » début mai.



Avant les travaux

Coût des travaux :

- Claude FEBVET- Artisan Taille, gravure et sculpture sur pierre (Vecoux) : 755 € HT



Pendant les travaux



Après les travaux

FEBVET Claude
Gravure Sculpture Funéraire
portrait lithogravure, lettre bronze, redorure
 Atelier : 21 route de nol
 88120 LE SYNDICAT
TEL: 06.81.68.92.07 FAX: 03.29.61.39.57

Photo Camille F.

MOBILIER URBAIN

Pour agrémenter vos balades, Mickael et Jean-Louis, agents de nos services techniques, ont installé une nouvelle table de pique-nique le long de la voie verte et un banc au parking randonneurs du Haut de Closchamp.



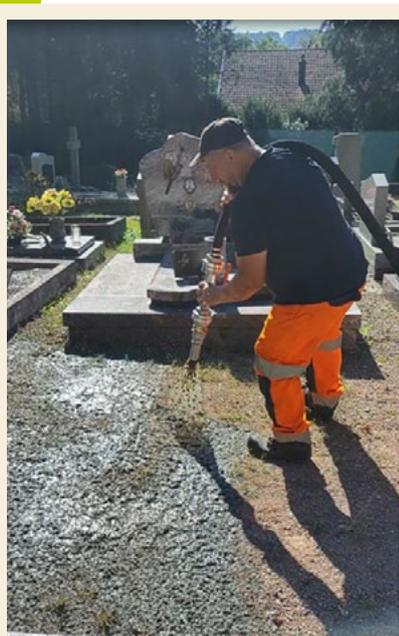
RÉFECTION DES ALLÉES DU CIMETIÈRE

Le 12 septembre, engazonnement des allées du cimetière par la technique d'hydromulching (projection hydraulique) permettant :

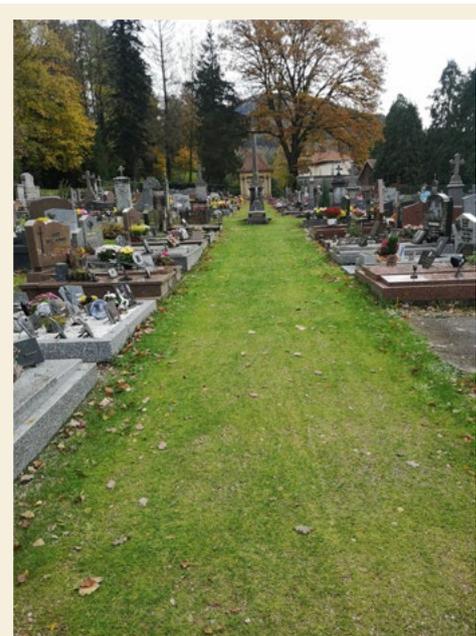
- Une pousse rapide des semences en limitant les espèces indésirables,
- De respecter l'interdiction d'utilisation de produits phyto-sanitaires,
- De faciliter l'entretien par uniquement des tontes régulières sans opérations fastidieuses de désherbage.

Coût des travaux :

- Entreprise Deevert (Remiremont)
Engazonnement : 2 511 € HT



Pendant les travaux avec Mickaël



Après les travaux

Gîte des Cuchérons

Serge VUILLEMARD et Christine RICHARD
Route des Cuchérons 88200 VECOUX
06 70 63 52 75 / 06 71 08 71 66
www.gitedescuchérons.fr

Maison familiale
tout confort de 170 m²,
très bien équipée, 13 places

Nombreuses activités
intérieures et extérieures



Restaurant
Chef à domicile
Cours de cuisine
Séminaires
Traiteur gastronomique

Fabrice DURAIN

15 rue du Centre
88200 VECOUX

Tél. 03 54 80 05 32
contact@fabricedurain.fr

www.fabricedurain.fr



www.fabricedurain.fr

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

LOGEMENTS SOCIAUX POUR SÉNIORS ET FAMILLES



Vogelis, Maître d'Ouvrage de l'opération de construction de 14 logements, au clos Foingé, a confié la maîtrise d'Oeuvre à l'atelier Archipel.

Les architectes ont réalisé des esquisses qui vont permettre de déposer le permis de construire en début d'année. La perspective jointe visualise bien les futures constructions et la qualité architecturale prise en compte.

La disposition des bâtiments a été étudiée pour profiter au maximum de l'ensoleillement et limiter les vis-à-vis.

L'accès des habitations s'effectuera par la rue des Châteaux.

L'opération comprend :

- Côté rue du Vouaudin, 2 immeubles collectifs comprenant chacun 4 logements : 2 T2 de 50m² et 2 T3 de 65m² avec jardinets en rez de chaussée et balcons au premier étage,
- En bordure et au cœur de l'opération, 6 pavillons individuels : 3 T3 de 65m² et 3 T4 de 86m² avec garages privatifs

L'atelier d'architecture poursuit sa mission en 2024 avec les études détaillées nécessaires au lancement du dossier de consultation des entreprises avec début des travaux prévu en fin d'année.



TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA RD 35

La Mairie, en collaboration avec le Conseil Départemental des Vosges, gestionnaire de la voie, a étudié la mise en place d'un dispositif visant à réduire les vitesses sur la RD 35, en entrée de village côté Hielle.

Un premier aménagement provisoire de type « chicane » a alors été mis en place mi-septembre. Le dispositif, matérialisé par des balises, s'est avéré trop gênant pour l'accès des riverains et donc retiré.

Après concertation avec les riverains (rendez-vous sur place début octobre), un second dispositif provisoire de sécurité, plus proche du panneau d'entrée de village a été mis en place le 7 novembre.



Ce dispositif apparaît efficace : réduction de la vitesse des véhicules tout en permettant le passage des bus, camions et engins agricoles et semble convenir aux riverains.

Le dispositif restera en place environ un mois et sera retiré.

Ensuite contact sera pris avec une entreprise pour étude, estimation du coût des travaux et prise en compte dans le budget communal 2024. Réalisation du dispositif « en dur » avec mise en place de bordures béton franchissables pour matérialiser la chicane au printemps 2024.



L'Artisan 88
 Electricité
 Aménagement
 Décoration
 06 42 56 86 83
 7 chemin du Haut de Closchamp 88200 Vecoux



COUVERTURE • BARDAGE • FERBLANTERIE



VRS

**CHAUFFAGE
DÉPANNAGE**

**SANITAIRE
ENTRETIEN**

INSTALLATEUR



energie
renouvelable

RGE

S. VUILLEMARD • 88200 VECOUX

03 29 61 06 73 • 06 70 63 52 75 • www.vrs.fr

30 ans d'expérience à votre service

E.R.I.C. sarl

**Chaudronnerie
Métallerie
Industrie**



Serrurerie acier / inox / alu

Fabricant sur mesure

Escaliers • Garde corps • Brise vues

Portails • Mobiliers design

52 route de Chaudefontaine
VECOUX

Tél : 03 29 61 01 20

E-mail : E.R.I.C@wanadoo.fr

www.metaleric-design.fr

COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Qu'est-ce que la compétence eau et assainissement ?

La distribution de l'eau potable est une compétence obligatoire des communes.

Le Code Général des Collectivités Locales définit le service public d'eau potable ainsi : « tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine »

Le Code Général des Collectivités Locales pose le principe d'une compétence obligatoire des communes en matière d'assainissement. Cette compétence comprend :

- Au titre de l'assainissement collectif, la mission de « contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites ».
- Au titre de l'assainissement non collectif, une mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif à travers les services publics d'assainissement non collectif (SPANC)

Ces compétences, aujourd'hui à la charge de la commune sera transférée à la CCPVM.

Qu'est-ce qui changera au niveau de la commune ?

Les relevés des compteurs et la facturation des consommations d'eau seront réalisés par la Communauté de Communes.

Les travaux d'entretien et d'investissement en matière d'eau et d'assainissement (renouvellement des conduites, entretien et mises aux normes des stations de traitement, des pompes de relevage, etc ...) seront également à la charge de la CCPVM.

La gestion administrative et technique ne seront plus gérées par la commune

Ceci est une liste non exhaustive...

Le Secrétaire Général, Cyril PAVOZ

Etude du transfert

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales a lancé en avril 2022 une étude de transfert des compétences eau potable et assainissement (collectif et non collectif). Cette étude est réalisée en prévision de l'échéance réglementaire du 1er janvier 2026 qui impose la prise de ces compétences pour toutes les communautés de communes. Elle vise à trouver le meilleur scénario d'organisation pour répondre aux enjeux techniques (ex : sécurisation de la ressource en eau), juridiques (ex : répondre aux nouvelles réglementations en vigueur), financiers (ex : harmoniser les tarifs à l'échelle de l'intercommunalité) et aux principes de continuité de service public et d'égalité de traitement des usagers.

Cette étude se déroule en plusieurs étapes (réalisation d'un état des lieux, définition du projet de service, étude des scénarios de transfert, accompagnement à la prise de compétence) et est suivie par un comité de pilotage composé des élus de la CCPVM, des représentants des services actuels, des partenaires techniques et financiers de la collectivité.

Le dernier comité de pilotage s'est déroulé le 28 novembre 2023, les élus délibéreront le 19 décembre prochain lors du conseil communautaire de la CCPVM concernant cette prise de compétence. Les communes auront ensuite 3 mois pour se positionner.»

Le Chargé de mission Environnement et Natura 2000, Thomas PROQUEZ

Ets LA MELA André

30 ans d'expérience



maçonnerie
charpente
couverture
plâtrerie
carrelage

1 rue Deschaseaux • 88200 VECOUX
Port. : 06 77 55 85 92 • Tél. : 09 50 78 65 48



PROJET URBANISME

REVITALISATION DU CENTRE VILLAGE

1 - CONTEXTE

La Municipalité mène des réflexions visant à revitaliser le Centre Village. Afin d'établir un programme cohérent, viable et répondant aux attentes des Administrés, la Commune s'est entourée de partenaires extérieurs pour définir un programme global :

PROJET 1 la Mairie

- « 1000 cafés » : Audit de la situation actuelle, étude de viabilité d'un café multiservices, questionnement des habitants pour cibler leurs attentes et accompagnement dans la gestion de la structure si le projet se réalise.
- CAUE : Définition d'un projet global de restructuration du centre village : propositions de nouvelles affectations à certains bâtiments communaux vacants avec restauration et réaménagement si nécessaire, requalification des espaces les reliant pour garantir leur fonctionnalité et leur attractivité.
- Le laboratoire de la ruralité : Participation à l'opération « Village d'Avenir » en soumettant le projet global retenu dans le but d'obtenir d'aides financières conséquentes de l'Etat.

2 - DEFINITION D'UN PROJET

1000 CAFES

Le programme « 1000 cafés » est à l'initiative du groupe SOS soutenue par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, dans le cadre de l'Agenda Rural.

Ce groupe a également des partenaires privés (La Poste, Maif, Orange, Crédit mutuel...)

L'objectif du programme « 1000 cafés » tend à contribuer à la redynamisation des communes de moins de 3500 habitants en rouvrant des commerces de proximité sous forme de cafés multiservices.

A titre indicatif (source INSEE), au niveau national :

- 32 % de la population habite dans des communes de moins de 3500 habitants,
- 62 % des communes ne disposent plus de commerces
- 80 % des ruraux souhaitent voir l'ouverture d'un café dans leur commune.

Le principe :

- Le Maire met à disposition un local adapté, avec un loyer raisonnable,
- L'équipe « 1000 cafés » : Avant ouverture, prend en charge l'instruction du dossier et le recrutement des futurs gérants, Lors du lancement de l'activité et au cours de l'exploitation, poursuit son accompagnement.

La Municipalité a fait acte de candidature en septembre pour que « 1000 cafés » démarre l'audit et étudie la faisabilité d'une telle opération.

Afin de définir les actions et services adaptés aux besoins exprimés par les habitants, des questionnaires élaborés par leur soin vous ont été transmis par la Municipalité.

Vous avez été nombreux à y répondre, ce qui montre bien l'intérêt que vous portez à la revitalisation de notre village, et nous vous en remercions vivement (synthèse des résultats en fin d'article).

LE CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) des Vosges

C'est un organisme départemental qui fournit gratuitement des conseils en matière d'aménagement, alliant qualité architecturale, urbanistique et environnementale.

La Municipalité a fait appel à cet organisme pour l'assister dans la définition d'un projet de restructuration du Centre Village :

- Diagnostic de l'existant : inventaire des biens communaux situés au Centre, état, fonction...,
- Propositions : nouvelles affectations des bâtiments et terrains, rénovation du bâti dégradé, requalifications des espaces reliant les différents pôles pour renforcer l'attractivité et assurer des inter actions entre équipements.

Fin août, des élus ont rencontré un technicien pour arpenter le centre village et visiter les biens immobiliers communaux s'y trouvant.

La mission du CAUE s'effectuera courant 2024.

3 - RECHERCHES DE FINANCEMENT

OPERATION « VILLAGE D'AVENIR » INITIEE PAR LE LABORATOIRE DE LA RURALITE

Créé en 2021, le laboratoire de la ruralité est au service des collectivités dans les territoires ruraux.

Cet organisme est placé sous la co-présidence de la préfète des Vosges, Valérie Michel-Moreaux et du président de l'association nationale des maires ruraux, Michel Fournier.

L'opération « Village d'Avenir » est une expérimentation nationale initiée dans les Vosges (département test).

Le gouvernement a en effet décidé de mettre en place ce dispositif pour aider les communes rurales à redynamiser leurs centres, réaménagement de l'espace et implantation d'équipements.

Les porteurs de projet retenus pourront bénéficier d'accompagnement technique et d'importantes aides financières de l'Etat et de l'Europe.

La commune de Vecoux a fait acte de candidature début octobre.

A ce jour, la commune de Vecoux vient d'être labellisée « Village d'Avenir ».

INVENTAIRE ET ESTIMATION DES BIENS IMMOBILIERS COMMUNAUX

En novembre, la Commune a confié l'estimation de biens communaux à un notaire : bâtiment de l'ancienne poste, maison de la cure, maison à l'angle des rues du Centre et de la Cure (anciennement appartenant à M. Perrin), P'tit Plus et l'immeuble de logements au 1, route de Dommartin.

Les résultats des estimations seront une aide pour savoir s'il est opportun de vendre afin de réduire l'endettement et générer des liquidités pour un nouveau projet.



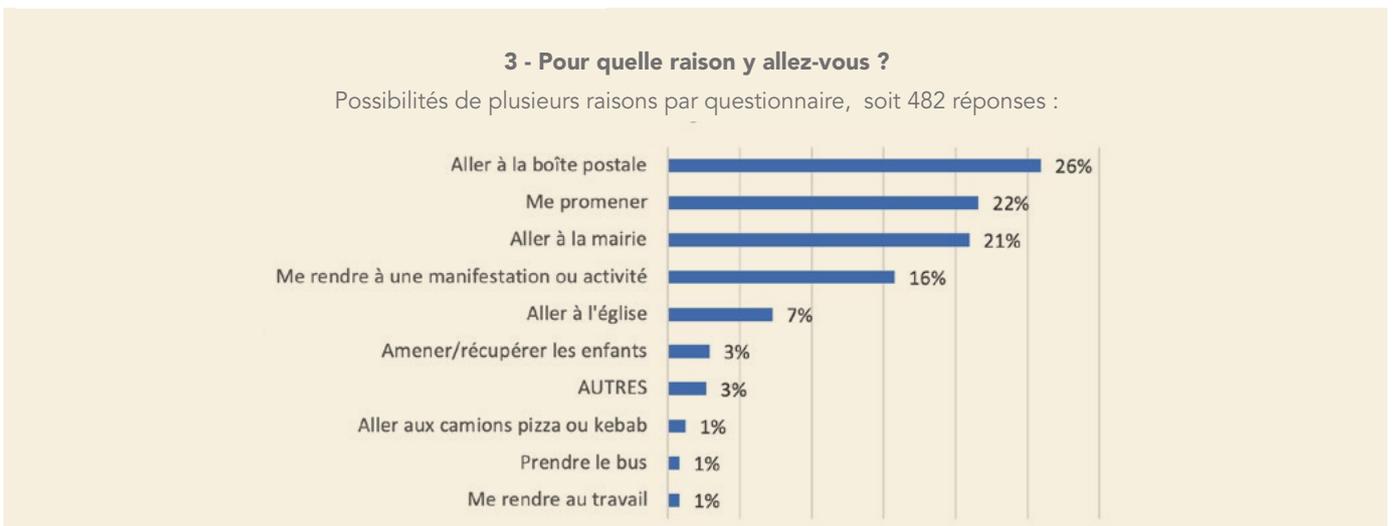
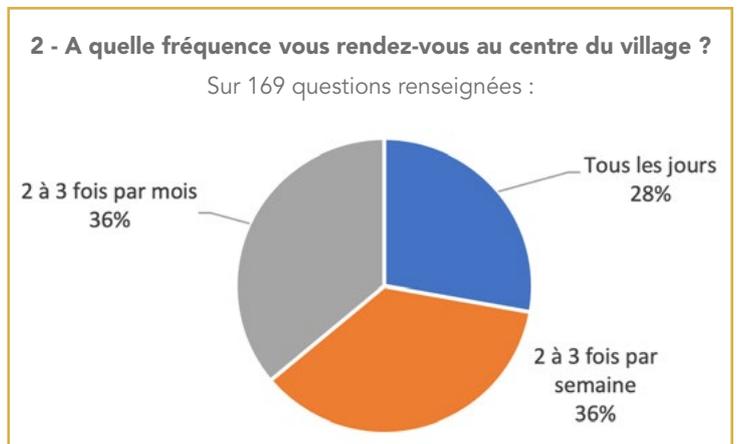
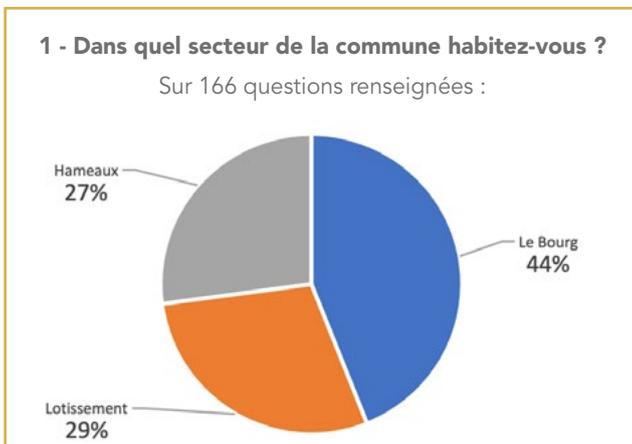
4 – RESULTATS DES QUESTIONNAIRES 1000 CAFES

Questionnaire élaboré par « 1000 cafés » et transmis aux habitants par la Municipalité mi-octobre.

171 réponses pour 412 questionnaires distribués (1 par ménage),

Soit un taux de participation de 42 %.

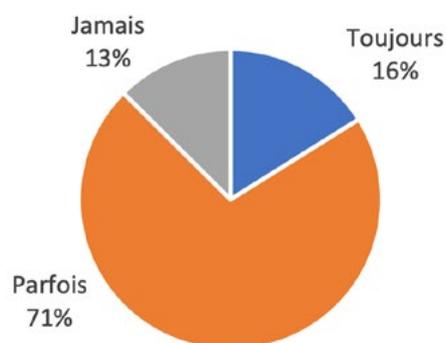
Résultats recueillis :





4 - Assistez-vous aux manifestations organisées par les associations communales ?

Sur 240 réponses recueillies :

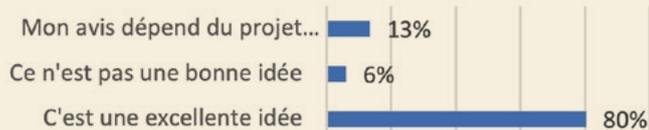


Attractivité des différentes manifestations :



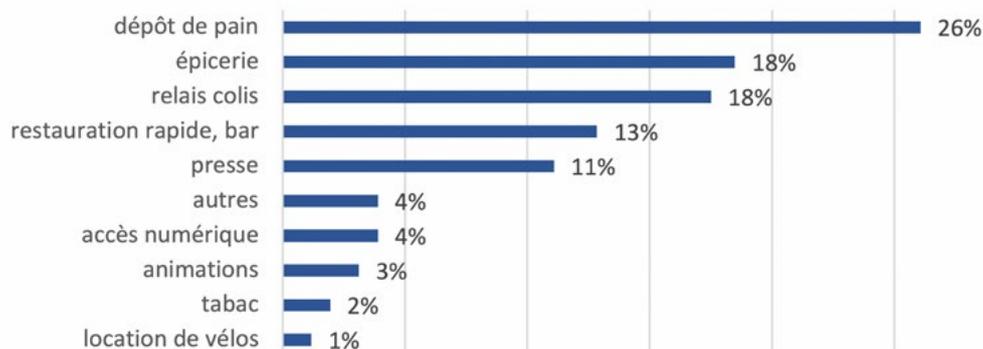
5 - Le cas échéant, que pensez-vous de l'idée d'engager un projet de café multi services sur la commune ?

Sur 166 questions renseignées :



6 - De quels services avez-vous besoin et que l'on ne trouve pas dans votre commune ?

Sur 169 questions renseignées :



Autres : coiffeur, bouteilles de gaz, produits locaux, vente de légumes moches et fromages cassés....

7 - Si un tel café devait ouvrir ses portes dans la commune, seriez-vous prêts à le fréquenter ou à vous y investir ?

Sur 603 réponses recueillies :



8 - Pour se restaurer, quel type de restauration aimeriez-vous trouver dans l'établissement ?

Sur 205 réponses recueillies :



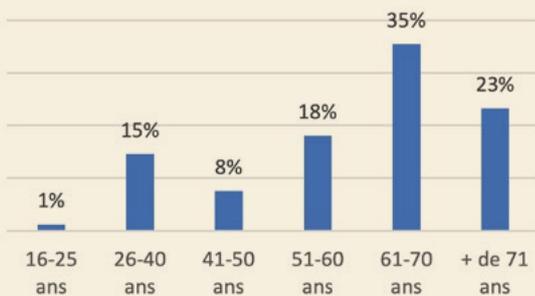
9 - A quel moment iriez-vous manger au café ?

Sur 185 réponses recueillies :



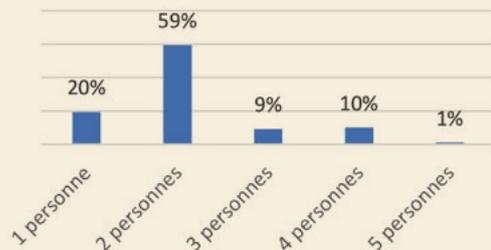
10 - Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

Sur 172 réponses recueillies :



11 - Nombre de personnes dans votre foyer/ménage

Sur 158 réponses recueillies :



Soit une moyenne de 2,1 personnes par foyer

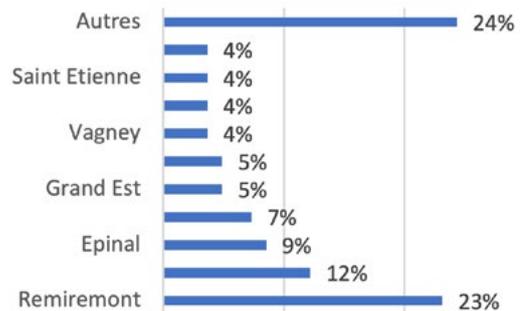
12 - Vous êtes :

Sur 166 réponses recueillies :



13 - Si vous êtes en activité professionnelle, sur quelle commune travaillez-vous ?

Sur 82 réponses recueillies :



« Autres » : Nancy et une quinzaine de communes vosgiennes

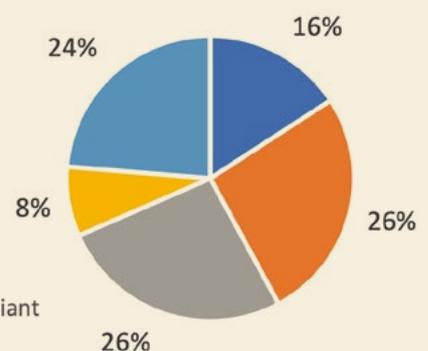
14 - Avez-vous des enfants en âge d'être scolarisés ?

Sur 160 réponses recueillies :

- Enfants scolarisés : 17,5 %
- Pas d'enfants scolarisés : 82,5 %

Parmi les enfants scolarisés :

- Maternelle
- Primaire
- Collège
- Lycée
- Etudiant



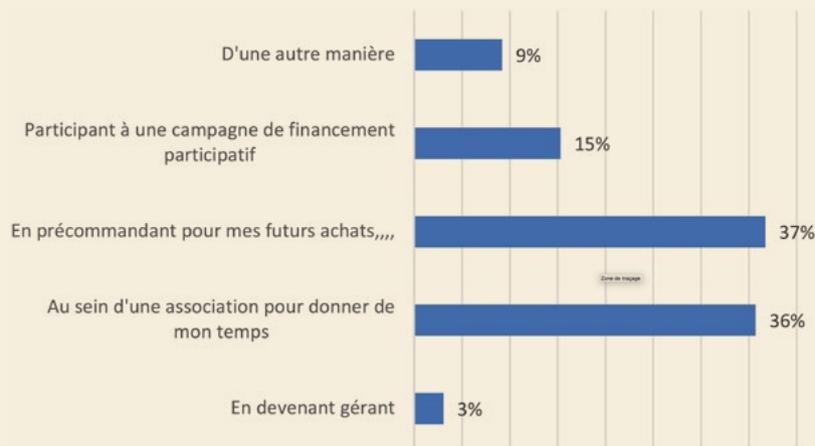
15 - Vos remarques et suggestions au sujet d'un projet de café multiservices :

Les principales remarques sont les suivantes :

- Redonner du dynamisme au village en regroupant tous les services au même endroit, faire de ce lieu un lieu de rencontres, y programmer des ateliers
- C'est une bonne idée
- Bien étudier la viabilité
- Pratiquer des prix attractifs
- Inclure la livraison à domicile
- Faire une page facebook pour indiquer tous les services
- Très utile pour les touristes occupant les gîtes du village
- Pratiquer des horaires « larges » ...

16 - Si vous deviez vous engager pour le futur commerce, de quelle manière le feriez-vous ?

Sur 98 réponses renseignées :

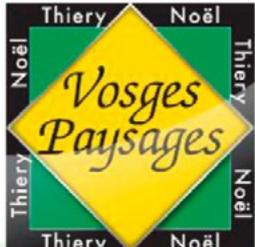


« D'une autre manière » : en m'y rendant régulièrement, en participant au projet, en aidant à la communication.

Travaux Urbanisme, Nicole DORIDANT



DEDUCTION D'IMPÔTS 50%



Pavage - Dallage - Clôture
Piscine - Bassin
Entretien plantations
Taille - Elagage

16, route de Reherrey - 88200 VECOUX
Tél. 03 55 22 54 59 - 06 47 88 77 14
vosgespaysages88@gmail.com

AUTO FUN RECYCLAGE

Il y a plus de 50 ans, le terrain était occupé par la scierie « le comptoir SAB ».

Le terrain à l'abandon pendant une quinzaine d'années est racheté il y a 10 ans par Victor Leite qui construit les bâtiments existants à ce jour pour installer son garage automobile.

Puis, en 2019, création d'AF RECYCLAGE avec comme activités principales :

Le recyclage industriel et VHU (véhicules hors d'usage) :

Collecte de déchets de toute nature auprès d'entreprises, de particuliers et de collectivités :

Mise à disposition de bacs de tri : cartons, plastiques, métaux, bois...

Location de bennes et contenants (palettes, caisses...)

Démolition de bâtiments petits ou grands avec collecte des déchets pour recyclage :

Les particuliers peuvent donc amener leurs déchets ou demander un enlèvement (service gratuit ou payant en fonction des possibilités de revalorisation des déchets)

- Classification des déchets puis envoi dans des centres de tri adaptés.
Les déchets polluants sont notamment envoyés dans des centres de traitement pour dépollution

La réalisation de bilans environnementaux :

- Actions mandatées par le Maire ou des entreprises,
- Déplacement sur site pour observer la pollution : d'où elle vient, où elle va et qui la produit

Réalisation d'un rapport transmis aux services de la DREAL Grand Est (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) qui est notamment habilitée à établir des procès-verbaux.

A partir du 1^{er} février 2024, réouverture du garage Auto Fun avec prestations de « mécanique rapide » : vidange, changements de pneus, plaquettes de frein et disques, uniquement sur rendez-vous.



Victor

Auto Fun RECYCLAGE - Victor LEITE

7 route de Hielle - VECOUX

Tél : 06 76 55 13 16 - afrecyclage88@gmail.com

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

SARL

JEAN AIZIER & FILS



A VOTRE SERVICE POUR TOUS TRAVAUX

- Peinture intérieur extérieur
- Façades
- Parquets stratifiés
- Revêtements de sols
- Décoration :
 - Faux bois
 - Faux marbre,
 - Trompe l'œil,
 - Chaux, Stucs...

3 lotissement "Les Bouleaux" - 88200 VECOUX
Tél. 03 29 61 08 24 • www.aizier-peinture-vecoux.fr



Entreprise certifiée

ENTREPRISE FEBVET CLAUDE : GRAVURE SCULPTURE FUNÉRAIRE

Résidant à Vecoux, Claude Febvet a installé son atelier à proximité, route de Nol au Syndicat, dans les locaux d'une ancienne graniterie.

Il démarre son activité en février 2006 accompagné de Sophie, collaboratrice depuis 15 ans, et de sa fille Marie qui a rejoint l'équipe plus récemment.

Domaines d'activités :

- Décoration et gravure sur stèles en atelier ou dans les cimetières, urnes funéraires, monument aux morts, et un peu de taille de pierre funéraire ou traditionnel, (calvaire, voûte, entourage de fenêtre).
- Gravures et dessins personnalisés pour répondre aux souhaits des familles et amis : Utilisation de sableuses et outils spécifiques (massette ciseaux) pour la gravure et «dremel » (stylo graveur) pour réaliser des paysages, portraits... Dessin à main levée d'après des photos ou de véritables créations allant de la conception à la réalisation.
- Rechampissage : re dorure ou peinture d'inscriptions
- Restauration de plaques : nouvelles inscriptions ou rénovation.



De gauche à droite : Claude avec une feuille d'or, Marie et Sophie



Sophie en pleine création



Marie très appliquée



Quelques réalisations



La zone de chalandise touche le département des Vosges, ainsi que les départements limitrophes, certaines réalisations ont pour destination la Suisse et le Benelux.

La matière première vient des régions du Tarn, de Bretagne, des Vosges d'autres de l'étranger, granit d'Afrique du Sud, d'Inde ou du Brésil..., d'autres matières comme les calcaires ou le grès proviennent de Bourgogne et d'Alsace.

Ensuite le façonnage des monuments est réalisé en France dans des graniteries, essentiellement dans les Vosges et ce malgré une importation grandissante de monuments entièrement exécutés dans les pays asiatiques.

Puis vient la phase de gravure et décoration où bien des qualités sont requises : minutie, créativité et talent de dessinateur.

ENTREPRISE ANDRE LA MELA

Après avoir travaillé avec son père, André La Mela crée son entreprise à Vecoux en avril 2016.

L'entreprise réalise principalement des travaux de maçonnerie générale :

- Bâtiments, murets, enduits, escaliers,
- Plâtrerie, isolation de murs, plafonds et toiture,
- Carrelages,
- Charpente et couverture,

Mais également des travaux extérieurs :

- Dallage, terrasses et clôture

Les clients sont des particuliers, dans un rayon de 30 à 40 km.



André La Mela met ses 40 années d'expérience dans le bâtiment au service de sa clientèle, reste à l'écoute et conseille avant travaux afin de définir la solution la mieux adaptée à la demande, établissement de devis, réalisation des travaux dans le respect des délais et qualité garantie.



André La Mela
1, rue des Châteaux – VECOUX
Tél. : 06 77 55 85 92

FERME DE REHERREY

Pascale Miclo et sa fille Mathilde gèrent l'exploitation de la ferme de Reherrey.



La ferme reconstruite en 1704 a toujours connu une activité agricole, au départ, limitée à de l'auto- consommation.

Ce sont les grands parents de Mathilde qui ont lancé une production agricole (poules pondeuses et élevage de veaux) et lancé également l'agro tourisme avec la création du camping à la ferme (fermé en 2016).

Pascale et Jean-Paul, parents de Mathilde, se sont installés en 1982 pour reprendre l'exploitation agricole et étendre les activités :

- Création de la ferme pédagogique : goûters, visite de la ferme....
- Construction d'un gîte avec salle d'accueil de la ferme pédagogique aux normes, en 1999
- Passage au bio en 1994 avec labellisation en 1996,
- En 2003, arrêt de la vente de lait pour réserver le lait à la production de « veau de lait » en vente directe.

En janvier 2017, création de l'EARL de Reherrey par Pascale Miclo et un associé, remplacé en 2021 par Mathilde, 12^{ème} génération d'agriculteur à Reherrey, avec comme activités :

Vente directe de veaux de lait élevés à la ferme et de steaks hachés provenant des vaches de réforme

Intégration au magasin de producteurs à Lapoutroie en Alsace (près d'Orbay)
Livraison 3 fois par mois et permanence pour tenir le magasin 1 fois par semaine

Vente directe 4 fois par an à l'AMAP « Les Choucas Gourmands » de Thiéfosse, Association de consommateurs pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, Biologique et de Proximité dans les Vosges



Production agricole :

Le troupeau comprend de 25 à 30 vaches de race bovine vosgienne et de 15 à 20 veaux (production laitière dédiée uniquement au nourrissage des veaux)



Ferme pédagogique et agro-tourisme :

Gîte à la ferme : Destiné aux groupes – 11 places



Séances de médiations par l'animal (lapins, cochons d'Inde, poules...), sur place ou à l'extérieur (par exemple maison de retraite)



Accueil de classes de la maternelle au lycée et de différents groupes



Anniversaire à la ferme :
Ateliers, gâteaux d'anniversaire,
marche, visite de la ferme...



La ferme pédagogique et le support agricole sont intimement liés.

Pascale et Mathilde MICLO

83, route de Reherrey - Vecoux

Tél : 03 29 61 03 95 - E-mail : fermedereherrey@gmail.com

V.R.S.

Raymond Vuilleumard a créé l'entreprise en 1970.

Premier bulletin de paie de l'entreprise Vuilleumard Raymond à Duchêne Jean-Michel plus connu sous le nom de Duduche

BULLETIN DE PAYSÉ		du 4/6 au 13/6/63	
Nom: Duchêne Jean Michel			
Adresse: Léroux			
Cat. Prof: 0 2 1 M V S. S.			
Employé: Duduche			
1	Salaires de base pour	Heures	
2	Heures normales	32,8	170,18
3	Heures suppl ^{em}	5,6	25,40
4	Heures suppl ^{em}	5,6	25,40
5	Heures suppl ^{em}	5,6	25,40
6			
7			
8			
9			
10	SALAIRE BRUT		212,44
11	RETENUES		
12	6,25 %	Retenue sur Salaire Total	13,27
13	5,5 %	Retenue sur Salaire plafonné	11,72
14	5,5 %	Vieillesse sur Salaire plafonné	11,72
15		Retraite complémentaire	14,51
16		Retraite cadres	
17		Ass. Chômage	2,95
18			
19			
20	TOTAL des RETENUES		39,27
21	NET IMPOSABLE		173,17
22			
23	Transport		
24	Indemnités		
25			
26			
27	TOTAL		
28	Avantages en nature		
29	en nature		
30	Avantages		
31	Avantages		
NET A PAYER			203,59

Un des premiers bulletins de Vuilleumard Raymond lorsqu'il n'avait pas encore 18 ans

Etablissements JEANPIERRE		du 4/6 au 13/6/63	
NOM: VUILLEUMARD Raymond			
Adresse: Léroux			
Employé: Duduche			
N° Sécurité Sociale: 15 000 000 000			
Bulletin de Salaires			
Salaires fixes			
67	heures à	2,54	170,18
8	heures à	3,175	25,40
6	heures à	3,81	22,86
Avantages en nature			
Salaire brut		212,44	
RETENUES			
Avantages en nature			
Assurances Sociales		11,80	
Assurance Chômage		0,10	
Caisse de Retraite		2,95	
Total des Retenues		14,85	
Salaire Net		203,59	
Frais de déplacement			
TOTAL A PAYER		203,59	
Le: 15 JUIN 1963			



Un des premiers chantiers de Vuilleumard Raymond, avec, de gauche à droite : Raymond Vuilleumard « Monmon », Jacky Germain « Minmin » et Jean-Michel Duchêne « Duduche ».

Après avoir travaillé avec son père quelques années, Serge Vuilleumard a repris l'entreprise à son compte le 12 Mai 2006. Il est accompagné de 3 employés à temps plein qui sont des professionnels aguerris.

L'entreprise est spécialisée en :

- Chauffage et énergies renouvelables : Installation de chaudières à granulés avec possibilité de silos de stockage, poêles à bois, poêles à granulés, conduits de cheminée sur mesure,

Panneaux solaires pour production d'eau chaude

- Zinguerie et ferblanterie
- Sanitaires : salle de bains et douches
- Climatisation
- Réparation de réseau d'adduction d'eau...

Les chantiers se situent pour la plupart au maximum à environ 1h de Vecoux avec une clientèle de particuliers, collectivités et entreprises.

Les prestations proposées correspondent à de la « fourniture et pose », avec fourniture de matériel haute gamme pour garantir la durée et la qualité des installations.

Vie Économique, Nicole DORIDANT

Les principaux fournisseurs sont :

- Pour les chaudières et pompes à chaleur : Viessmann, Frisquet, Morvan, Guntamatic, Atlantic,
- Pour les poêles à bois ou granulés : Haas et Sohn.

La pose est réalisée après visite sur site pour adapter l'installation à la configuration des bâtiments à équiper.

Les points forts de l'entreprise :

- Fourniture de produits de qualité avec appui technique et SAV,
- Installation sur mesure pour s'adapter à la configuration des lieux,
- Conseils préalables pour valoriser le système à mettre en place,
- Réactivité en cas de dépannage à effectuer,
- Agréments pour permettre aux clients de bénéficier des aides financières actuelles dans le cas de remplacement d'anciennes installations.

V.R.S. - Serge Vuilleumard

Tél : 03 29 61 06 73 / 06 70 63 52 75

www.VRS.fr

Quelques exemples de réalisations :



Douche et salle de bain



Chaudière à granulés



Poêle à bois



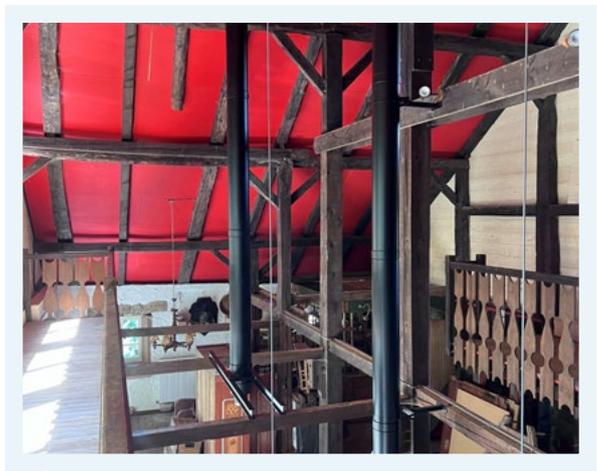
Pompe à chaleur



Silo à granulés



Chaudière à granulés avec chauffe-eau thermodynamique et ballon tampon



Conduits de cheminée sur mesure



SARL AF RECYCLAGE

Mr LEITE VICTOR

7 route de Hielle 88200 VECOUX

Téléphone : 06.76.55.13.16 - afrecyclage88@gmail.com

SIRET 895 256 337 00018 - APE 3822Z

- Mise en sécurité de sites industriels et commerciaux
- Collecteur de déchets industriels, chimiques et agricoles
- Bilans environnementaux

Ferme de REHERREY



Vente directe de viande de veau élevé sous la mère et steaks hachés surgelés

Gîte à la ferme

Accueil de groupes en ateliers de médiation par l'animal

Anniversaires à la ferme

Pascale et Mathilde MICLO

83 route de Reherrey - 88200 VECOUX

Tél. 03 29 61 03 95

E-mail : fermedereherrey@gmail.com

 Ferme de Reherrey



POUR VOS TERRASSEMENTS ÉTUDES - CONSEILS



Enrobé

Enrochement

Terrassement

Assainissement

Démolition - VRD

88360 RUPT-SUR-MOSELLE

Tél. 06 84 60 14 52

vosgestp@gmail.com

PARTIE DE LA FORÊT SOUMISE AU REGIME FORESTIER (GESTION ONF)

Principaux chiffres 2023

Vente de bois sur pieds et en contrat d'approvisionnement	347 168,00 €
Travaux d'exploitation liés aux contrats d'approvisionnement	9 240,00 €
Travaux sylvicoles et d'infrastructure	10 142,00 €
Travaux d'exploitation et travaux d'infrastructure	90 000,00 €
Frais de gardiennage et contribution à l'hectare	22 248,00 €



PARTIE DE LA FORÊT NON SOUMISE AU REGIME FORESTIER

En 2023, 25 habitants de Vecoux ont participé aux affouages,

Résultats :

- 113 stères de coupes de sur pied,
- 128 stères en bord de route,

Recettes : 3 998 € HT



COTÉ COMCOM LE BULLETIN DE LA CCPMV

Regroupant 10 villes et villages, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales met toute l'année en œuvre des actions concrètes dans les domaines économiques, sportifs, touristiques, culturels, sociaux et environnementaux. Son objectif : revitaliser et développer l'attractivité du territoire et améliorer la vie des habitants. Zoom sur quelques actions passées, en cours ou à venir.



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

LE POINT SUR

Bourgs-Centres / Petites Villes de Demain

- **REVITALISER LES PETITES VILLES**

Il s'agit d'un dispositif national auquel candidatent les collectivités de moins de 20 000 habitants. Programme global d'aménagement du territoire regroupant de nombreux partenaires publics, son but est d'engager la transition écologique au cœur des petites villes tout en revitalisant le territoire.

Pour info : Plombières-les-Bains bénéficiait antérieurement d'un dispositif expérimental du Conseil Départemental des Vosges intitulé « Bourg Centre ».

- **SUR NOTRE TERRITOIRE : 3 COMMUNES**

Remiremont, Le Val-d'Ajol et Plombières-Les-Bains, soit 1/3 de notre Communauté de Communes !

- **LES SUJETS CONCERNÉS**

Habitat, commerce et espaces publics sont les 3 sujets principaux.

- **LE CALENDRIER**

5 ans pour le dispositif (2021 > 2026) mais 10 à 15 ans pour les projets.

- **ET CONCRÈTEMENT ?**

3 agents territoriaux travaillent aux côtés des élus et des partenaires pour mettre en œuvre les projets.

- **LES PROCHAINES ÉTAPES**

En 2024 les projets identifiés dans l'étude se concrétisent.

- **QUELQUES EXEMPLES :**

À REMIREMONT : Une Maison de Santé, un Dojo solidaire, le réaménagement du plan d'eau...

À PLOMBIÈRES-LES-BAINS : La rénovation de l'Espace Berlioz, un festival, la réfection de bâtiments...

AU VAL-D'AJOL : L'aménagement d'un itinéraire cyclable, la rénovation du complexe sportif, la lutte contre la vacance des logements...

Grâce à ce dispositif, notre territoire va aussi mettre en place une politique en faveur de l'amélioration de l'habitat : aides pour la rénovation énergétique des logements, adaptation au vieillissement et réalisation de travaux lourds pour les logements les plus dégradés.

Réfléchir la mobilité

Compétente en matière de mobilité locale, la CCPVM élabore son Plan de Mobilité Simplifié en partenariat avec 3 intercommunalités voisines.

L'objectif de cette démarche est d'analyser les besoins locaux pour apporter des solutions aux administrés tout en veillant à s'inscrire dans les objectifs climatiques de l'intercommunalité.

À ce jour, la phase de diagnostic se finalise. Par le biais d'analyses statistiques, d'entretiens avec les acteurs socio-économiques du territoire et par la diffusion d'une enquête de mobilité auprès des habitants, elle permet de comprendre les besoins et les problématiques des habitants dans leurs déplacements quotidiens. 193 réponses ont été recueillies sur le territoire, qui seront prises en compte pour élaborer les phases ultérieures.

Les prochaines phases à venir sont la définition d'une stratégie de territoire et d'un plan d'actions pour apporter les solutions adéquates. Le projet se poursuit en 2024 avec un atelier participatif de co-construction de la stratégie du territoire, prévu au cours du 1er trimestre.

Habitants, si vous êtes intéressés, contactez la CCPVM.

Les politiques sociales

- **LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE**

Signée officiellement le 28 novembre 2023 à Saint-Étienne-lès-Remiremont, cette démarche partenariale traverse de nombreux champs d'activités : petite enfance, enfance-jeunesse, animation de la vie locale, parentalité, accès aux droits et au logement. Initiée par la CAF des Vosges, elle regroupe plusieurs acteurs : le Département des Vosges, la Mutualité Sociale Agricole Lorraine et la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales. Elle constitue un cadre politique d'une durée de 5 ans (2023-2027) qui vise à identifier et agir sur les besoins prioritaires du territoire en développant des actions concrètes.

- **QUELQUES EXEMPLES CONCRETS EN 2023**

> **BABA :** Plus de 20 jeunes ont été financés pour passer le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur.

> **Orientation :** Le métier d'assistant(e) maternel(le) a été valorisé par une campagne de communication.



• LE CONTRAT DE VILLE DU RHUMONT À REMIREMONT

Initié par l'État, le conventionnement sera renouvelé avec la CCPVM et de nombreux partenaires jusqu'en 2030, permettant de poursuivre l'appui aux habitants et aux acteurs œuvrant dans le quartier.

Pour mémoire, les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) doivent remplir 3 conditions :

- > compter un nombre minimal de 1000 habitants,
- > se situer au sein d'une aire urbaine de plus de 10 000 habitants,
- > avoir un niveau de revenu en « décrochage » par rapport à l'aire urbaine et à la moyenne nationale.

• QUELQUES EXEMPLES CONCRETS EN 2023

19 projets ont été accompagnés autour de la cohésion sociale, de l'insertion ou du cadre de vie.

70 enfants ont bénéficié du Programme de Réussite éducative.

Éducation artistique et culturelle

Médiathèques, musées, salles de spectacles, associations, écoles de musique, centres socio-culturels, patrimoine, artistes et Micro-Folie... C'est un fait, notre territoire est riche en ressources culturelles !

Pour continuer à renforcer cet accès diversifié et égalitaire à la culture, un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CT-EAC) va être mis en place. L'objectif ? Permettre à chacun et à toutes étapes de vies de rencontrer des œuvres, des artistes, de pratiquer un ou plusieurs arts et de s'approprier et de comprendre les œuvres.

Parcours artistiques, coopération, échanges... Les mots-clés sont nombreux mais l'enjeu est clair : permettre à tous les habitants d'un territoire, dès leur plus jeune âge, de construire leur propre chemin dans la vie culturelle.

PRÉSERVER / VALORISER

Valoriser les sites naturels et patrimoniaux

Massif du Fossard : mieux accueillir, mieux protéger

À cheval sur 3 communautés de communes, le Massif du Fossard est un lieu emblématique au riche patrimoine historique, naturel et archéologique, témoin de l'occupation très ancienne de notre territoire. Après des mois de travail conjoint du comité de pilotage pour sécuriser et baliser les sentiers, rédiger les textes, créer les mobiliers... 2024 est l'année de la concrétisation pour ce projet d'aménagement d'ampleur. Dès le printemps, 8 sites majeurs seront révélés, vous permettant de connaître leur histoire tout en ayant les clés pour mieux les préserver.



Demoiselle et Villerain : des milieux aquatiques à préserver

La CCPVM contribue à la gestion des espaces naturels sensibles situés sur son territoire sur deux sites emblématiques : au Girmont-Val d'Ajol avec l'étang du Villerain ainsi qu'à à Saint-Nabord avec l'étang et la tourbière de la Demoiselle et son nouveau caillebotis. Envie d'en savoir plus sur ces sites ? Des panneaux vont être installés pour en dévoiler les secrets tout en expliquant comment les préserver.



ÉVÈNEMENT : La thématique de l'eau a été valorisée auprès du public lors d'un événement qui s'est tenu en juin au Val d'Ajol : la Fête de l'Eau et de la Rivière.

ACTUS

De nouveaux équipements pour nos habitants et visiteurs

• MICRO-FOLIE, BOÎTE À OUTILS CULTURELS

Inaugurée en septembre 2023 à Saint-Étienne-Lès-Remiremont, la Micro-Folie des Vosges Secrètes se déplace maintenant dans nos 10 communes. Que ce soit sous la forme du container rouge itinérant ou simplement en déplaçant le matériel, les médiateurs sont sur le terrain et animent des séances de présentation. Ce dispositif encourage la création artistique et favorise l'accès aux œuvres d'art. La Micro-Folie est donc une combinaison d'outils pour mieux comprendre la peinture, la sculpture, l'opéra, le théâtre, la danse ou encore la photographie grâce à des animations. Chacun peut y retrouver ce qu'il aime !

• STADE VTT : EN PISTE !

Les travaux ont débuté en avril et les circuits sont finalisés à la Grange Puton. Ce printemps sera inauguré un tout nouvel équipement sportif : le Stade VTT. Plus qu'un lieu destiné aux clubs, il s'agit aussi d'un espace de loisirs en plein air, ouvert à tous quel que soit votre niveau. De la course nationale pour sportifs confirmés à la sortie en famille, les pistes proposent différents niveaux qui permettront à tous de s'amuser en pleine nature. Un espace d'information géré par l'Office de Tourisme, avec location de vélos et nombreux autres services accueillera les amateurs au pied des pistes.

- **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

Pour la première fois en 2023, les événements organisés sur nos 10 communes ont été recensés dans un programme commun : sur 2 jours, près de 50 visites, ateliers, expositions et spectacles ! Rendez-vous en septembre 2024 avec encore plus d'événements pour mieux connaître les Vosges Secrètes !

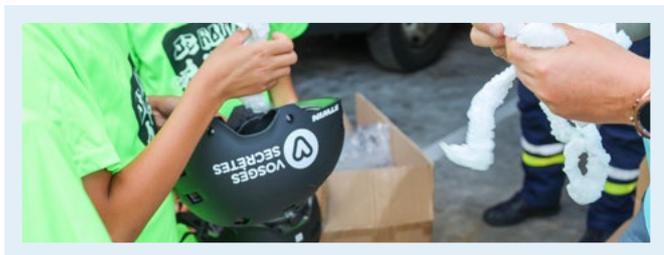
- **STATION DE TRAIL**

Les amateurs de trail vont adorer : nos circuits sont officiellement labellisés et Saint-Nabord est la première commune à en profiter avec 6 premiers circuits. D'ailleurs ça se voit, le site est déjà très fréquenté !

ET POUR LES JEUNES

Tous à vélo : sécurité routière pour 387 enfants

Cette opération de sensibilisation aux règles et usages du vélo et de la trottinette a accueilli 387 élèves de 16 écoles qui ont appris à se comporter de manière responsable sur la route lors d'ateliers et qui ont rencontré gendarmes et policiers pour mieux connaître leurs missions. Tous sont repartis avec un tee-shirt de sport fluo ou un casque de vélo « Vosges Secrètes / Prévention routière » : bien visibles et bien protégés !



Aider les jeunes à financer leur BAFA

La CCPVM a décidé d'aider les jeunes de son territoire à financer leur diplôme du BAFA à hauteur de 90% du reste à charge (voir article CTG). Cette aide financière est reconduite en 2024 et ouverte au BAFA, n'hésitez pas à en profiter !

Les petits bien accueillis

Le personnel qualifié de nos 2 crèches intercommunales accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans. La P'tite Cabane à Éloyes est flambant neuve et dispose de 20 places. Sa grande soeur de 50 places, Maxonrupt, est située en plein centre de Remiremont et va faire l'objet d'une rénovation cet été.

Bien informés avec le RPE

Interlocuteur privilégié sur les modes d'accueil du jeune enfant, La Ronde/Relais Petite Enfance est un lieu d'information pour les parents mais aussi un lieu de ressource pour les assistant(e)s maternel(le)s. Ses 3 référents vous accueillent sur place à Saint-Étienne-Lès-Remiremont ou sillonnent les routes chaque semaine pour des activités d'éveil : quelques 180 animations en 2023, tout de même !

ÇA CHANGE !

Médiathèque Intercommunale Le Cercle

Accueillir chaque semaine les amateurs de lecture et de culture, attirer de nouveaux publics avec des animations originales et variées, proposer de nouveaux services, se réinventer régulièrement pour sensibiliser le plus grand nombre, la médiathèque le fait toute l'année ! Près de 200 événements ont d'ailleurs été programmés en 2023 et l'année 2024 promet d'être encore plus riche.

INFORMATION IMPORTANTE : Une nouvelle organisation du réseau de lecture publique est en cours et des changements seront opérés pendant 3 ans. Première nouveauté : au 1er janvier 2024, la gratuité totale sera accordée aux usagers et le réseau sera composé de 3 antennes au lieu de 6. Éloyes, Le Val-d'Ajol et Remiremont vous accueilleront désormais. Dommartin-Lès-Remiremont, Saint-Nabord et Vecoux fermeront quant à elles leurs portes le 27 décembre.

C'EST POUR VOUS

École Intercommunale de Musique Le Cube

22 professeurs pour autant d'instruments, 4 sites d'enseignement et plus de 40 événements organisés en 2023. Inaugurée en 2022, l'École Intercommunale de Musique Le Cube a pris sa vitesse de croisière ! Envie d'en savoir plus ? N'hésitez pas à pousser les portes de l'école pour rencontrer les agents et enseignants ou à assister aux représentations musicales proposées toute l'année.



Les piscines intercommunales La Ligne

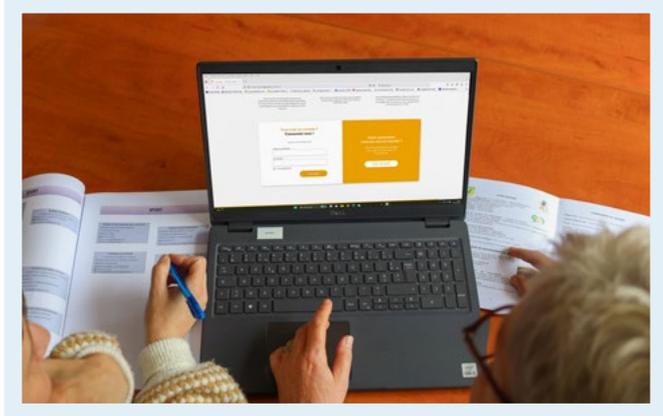
La CCPVM gère 2 piscines intercommunales pour faire du sport ou se détendre : au Val d'Ajol, une piscine couverte ouverte toute l'année et à Plombières-les-Bains une piscine de loisirs en plein-air ouverte en été.

À NOTER : La piscine Val d'Ajol va bientôt faire peau neuve et sera fermée pour rénovation pendant 18 mois à partir de fin 2024.



Plateforme associative intercommunale

Les clubs sportifs, associations culturelles ou sociales ont désormais un nouvel espace pour communiquer ! Annuaire des associations, agenda des événements et même « coin du partage » pour échanger des ressources, vous y trouverez tout pour vous informer.



Pour être conseillé avant de rénover

Service gratuit de conseil pour les habitants et les entreprises du petit tertiaire privé (moins de 9 salariés), France Rénov' éclaire le public sur les aides mobilisables, les étapes de la rénovation ou encore le montage administratif des dossiers. En quelques minutes par téléphone ou via un entretien plus approfondi en permanence physique, n'hésitez pas à prendre contact avec notre conseiller si vous avez un projet de rénovation au 03 29 22 50 10.

> **227 conseils** ont été apportés en 2023 sur le territoire de la CCPVM.

CÔTÉ TOURISME

Valoriser les Vosges Secrètes

• L'OFFICE DE TOURISME FAIT RAYONNER LE TERRITOIRE

Ils accueillent les visiteurs dans les 3 offices à Remiremont, Plombières et Le Val d'Ajol, font la promotion sur les salons, lors d'accueils presse, sur les événements majeurs ou encore par le biais des outils numériques... L'équipe de l'Office de Tourisme travaille sans relâche pour faire briller notre territoire au-delà des frontières des Vosges Secrètes. Une réussite puisque 2023 était une très belle saison avec +11% de fréquentation dans les bureaux de l'office en juillet/août.

C'EST AUSSI POUR VOUS - Elle n'est pas encore dans votre téléphone ? L'application Remiremont-Plombières Tourisme, téléchargeable gratuitement sur AppStore et Playstore, vous donnera une mine d'informations sur les pépites des Vosges Secrètes et surtout vous guidera en toute sérénité sur les circuits rando, trail et VTT grâce au suivi BOURGS-C- GPS fonctionnant même sans connexion internet. À découvrir d'urgence !

• DES CAMPING-CARISTES RAVIS !

Très appréciées avec leurs espaces verdoyants, leurs tables de pique-nique et leur proximité avec les services, les 3 aires de camping-car intercommunales ont rencontré un vrai succès cette année ! Situées à Dommartin-Lès-Remiremont, Remiremont et Saint-Nabord, elles sont un levier économique local puisque les visiteurs consomment chez nos commerçants...



ET BIENTÔT

• VERS UN PLUI...

La procédure va être lancée, ce sera désormais à l'échelle intercommunale que seront traités les Plans locaux d'Urbanisme. La délivrance des permis de construire et autres autorisations de travaux sera toujours de la compétence des mairies, mais les choix stratégiques d'urbanisme sont réfléchis à l'échelle des 10 communes.

• UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE POUR 2024

Les travaux ont commencé, près de 12 000 panneaux photovoltaïques vont être installés Zone de la Bruche à Dommartin-Lès-Remiremont. Une source d'énergie renouvelable mais aussi un revenu pour notre territoire puisque le terrain est loué et que l'énergie revendue sur le réseau fera l'objet d'une redevance au profit de l'intercommunalité.

LA COMCOM EN CHIFFRES

- **113** agents au siège et dans les lieux d'accueil (médiathèque, école de musique, crèches, piscines)
- **35** élus communautaires
- **9** commissions thématiques
- **7** conseils communautaires dans l'année pour décider

ÇA S'EST PASSÉ EN 2023

- **Janvier** Petit déjeuner de l'immobilier
- **Février** Festival « Un piano dans la ville » avec Le Cube
- **Mars** Olympiade culturelle : 20 événements pour allier culture et sport
- **Avril** Semaine nationale de la Petite Enfance
- **Mai** Démarrage des travaux du Stade VTT
- **Juin** Un nouveau Sentier Musical à Plombières-Les-Bains
- **Juillet** Le Rhumont, mon quartier d'été
- **Août** Lancement de l'enquête de mobilité
- **Septembre** Les Journées Européennes du Patrimoine
- **Octobre** Week-end d'accueil de futurs vosgiens
- **Novembre** Réunion France Rénov' à destination des habitants
- **Décembre** Journée Internationale des Personnes Handicapées

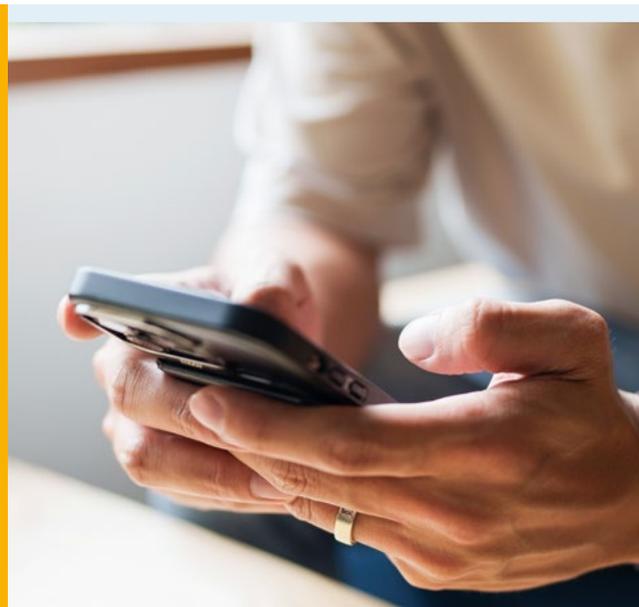
SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

FACEBOOK

- Communauté de Communes Porte des Vosges Méridionales
- LE CUBE - Ecole Intercommunale de Musique
- Médiathèque intercommunale Le Cercle
- Relais Petite Enfance - ComCom de la Porte des Vosges Méridionales
- Piscine du Val d'Ajol
- Micro-Folie Vosges Secrètes
- Remiremont Plombières-les-Bains Tourisme
- INSTAGRAM
- vosges_secrètes
- Remiremont Plombières Tourisme

LINKEDIN

- Communauté de Communes Porte des Vosges Méridionales



CCAS

Cette année encore, le CCAS a fait de son mieux pour apporter aide et assistance aux habitants mais surtout pour maintenir un lien social, tellement essentiel pour les personnes seules ou isolées. Le CCAS s'adressant à la famille dans sa globalité, les enfants n'ont pas été oubliés au cours de cette année et ont répondu en nombre aux différentes animations proposées.

Le concours du plus beau masque de carnaval a été proposé aux petits picosés et, avec l'aide des parents, les vacances de février ont été consacrées à la fabrication des masques. Les créations, toutes très originales ont été exposées, en mairie afin que tous les habitants puissent admirer le travail réalisé.

Il a été impossible de départager les participants donc il a été décidé que tous les enfants avaient gagné et tous ont été récompensés. Jouets, livres et places de cinéma ont été distribués aux artistes en herbe.



La grande chasse aux œufs

En cette matinée de pâques, les enfants se sont élancés à la recherche des œufs laissés par les cloches sur le terrain derrière les HLM du centre. Panier en main, ils ont fait une récolte magique. Vivement l'année prochaine...



Le repas des aînés

Notre traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 15 octobre. 110 personnes se sont retrouvées autour d'une table magnifiquement décorée et notre grand chef, monsieur Durain nous a encore ébloui par ses créations. La journée s'est terminée par la mise à l'honneur des doyens du repas. Mesdames Germaine Clément et Jeannine Martin ont fêté leurs 93 ans et monsieur Raymond Martin ses 95 ans.



Une cinquantaine de personnes, trop fatiguées pour participer au repas ont choisi de recevoir un colis. La distribution sera effectuée par les membres du CCAS fin janvier. Nous préviendrons les intéressés en temps et heure.



C'était la dernière année du repas dans la salle Saint-Louis. Encore merci aux membres de l'association pour la mise à disposition des locaux durant toutes ces années. Nous réfléchissons dès à présent à trouver un autre lieu ou une autre formule pour que ce moment de convivialité perdure.



La semaine bleue

Enfants de l'école des sources et aînés du village se sont retrouvés la 1ère semaine d'octobre pour des activités en commun lors de la semaine bleue. Tous en bus, direction la médiathèque de Remiremont pour des chants, des danses et un atelier de création puis retour à l'école pour jeux de société et un atelier pâtisserie. Nous avons tous passé de superbes moments.

Saint Nicolas

En ce jeudi 7 décembre, Saint Nicolas était de passage dans notre village. Accompagné de son compère le Père Fouettard, sa hotte chargée de friandises, il a rendu visite aux enfants de l'école des Sources et à ceux de la MAM, puis a attendu les plus grands à la descente du bus scolaire. Papillotes, clémentines et saint Nicolas en brioche ont été distribués.

DES NOUVEAUTÉS EN 2023

La tablette numérique



Au printemps dernier, une invitation a été adressée à tous les plus de 65 ans afin de les convier à un atelier « Initiation à la tablette numérique ». Organisé par SOS FUTUR avec le soutien de la CARSAT et la commune de Vecoux,

Neuf de nos aînés ont participé aux séances afin de maîtriser cet outil de communication. Avec une pédagogie spécialement adaptée aux séniors, la tablette numérique n'a maintenant plus aucun secret pour eux.

Afin de progresser encore un peu, des séances de perfectionnement seront proposées très prochainement (avec le même organisme et la même formatrice).

Les après-midis du jeudi

La disparition du club des myosotis n'a pas sonné le glas des après-midis de jeux. Ainsi, chaque jeudi (entre 14h et 17h45), nos aînés se retrouvent en mairie afin de jouer à la belote, au scrabble et autres jeux de société. Après des parties acharnées, place au réconfort avec une boisson chaude accompagnée de biscuits.

Convivialité et bonne humeur sont de mise donc n'hésitez pas à nous rejoindre Si vous avez des difficultés à vous déplacer, pas de problème, le covoiturage fonctionne très bien.

Livraison de repas à domicile

Été 2023 nous avons été contactés par l'ADMR afin d'envisager la mise en place d'un portage de repas à domicile. Suite au sondage effectué, une vingtaine de personnes pourraient être intéressées. Le démarrage de ce service est prévu le 5 février 2024. Le menu est composé de 6 éléments avec une livraison les lundi, mercredi et vendredi. Le tarif de base est de 11,50 € avec un crédit d'impôt sur la partie livraison ce qui met le repas à moins de 9 €. Des dépliants explicatifs seront disponibles en mairie.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin, nous sommes à votre service.



La Vice-présidente du CCAS, Evelyne PORTÉ

ADMR

LE REPAS A DOMICILE

Ces derniers mois de septembre et octobre, nous avons, avec la collaboration des Mairies de Rupt sur Moselle, Ferdrupt et Vecoux, lancé une enquête de besoins auprès des seniors des trois communes. Nous souhaitons connaître le nombre de personnes susceptibles de recourir de façon régulière ou ponctuelle à notre futur service de portage de repas à domicile. Ce service ADMR est déjà réalisé sur de nombreuses communes des Vosges. Les repas à domicile sont livrés froids, prêts à être réchauffés (pour le plat principal ou la soupe), prêts à consommer (pour les entrées, le fromage, le dessert), et ils peuvent être conservés pour le lendemain. Nous garantissons le suivi des normes de sécurité et d'hygiène, qu'il s'agisse de la confection ou du transport des repas. Le choix d'adhérer à ce service passera par un contrat d'engagement respectant les contraintes (régimes) les tournées et horaires de portage, les conditions particulières d'accès et de dépôts chez vous, le délai de prévenance pour arrêt ou reprise en fonction de vos présences, la facturation et le crédit d'impôts sur la part livraison, la garantie d'un service toute l'année. Une visite à domicile pour la mise en place sera faite. Nous envisageons une mise en place au cours du 1er semestre 2024.

Contact tous les matins de 9h à 12h au 03 29 28 67 12



L'ÉTENDARD

Au cours de cette année 2023, la Fanfare L'ÉTENDARD n'a cessé de répondre à toutes les sollicitations de prestations diverses.

Ainsi dès le printemps, nous étions prêts pour animer la Fête des brioches à la Magdelaine, puis le défilé sur la foire aux harengs à Rupt sur Moselle, le défilé de carnaval à Dommartin.

En avril ouverture de la fête patronale à Vecoux.

En juin fête de la musique à Franould puis le lendemain à Remiremont.

En juillet apéritif concert lors de la soirée festive de la fête nationale. Le lendemain., nous étions à Rupt pour les festivités du 14 juillet, puis le soir à Pouxieux pour un défilé avec retraite aux flambeaux.

AOÛT a débuté avec le festy ferme organisé par Accor agri, nous étions ensuite à Pouxieux pour le marché nocturne, la foire aux pieds de cochons terminait ce mois.

En novembre, nous avons participé aux cérémonies de la Sainte Barbe de nos collègues sapeurs pompiers à Saint-Etienne, et le soir retour à Pouxieux pour le marché des illuminations.

Décembre débutait avec notre prestation au Thillot pour la Saint-Nicolas, la Sainte Cécile dignement fêtée avec un concert très apprécié Enfin le défilé de Saint-Nicolas à Dommartin à clôturé une année bien remplie

Il faut ajouter à toutes ces manifestations festives, **nos prestations lors des cérémonies patriotiques à Vecoux et Dommartin du 8 mai, 11 novembre, 5 décembre et celle de Noirgueux, Saint-Nabord en septembre.**



Nous remercions nos collègues de Rupt sur Moselle, Saint-Etienne et Pouxieux qui répondent toujours présents pour nous accompagner.

Merci aux deux municipalités de Dommartin et Vecoux pour leurs subventions.

Bonne année à tous

Dominique PIERRE

LA PAGE DU SAPEUR !

LE CENTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS DE VECOUX

2023 a été marqué par un événement particulier pour les Sapeurs-Pompiers de Vecoux : en effet, en cette belle journée ensoleillée du samedi 27 mai 2023, le Centre d'Incendie et de Secours local fêtait un siècle d'histoire.

Une bonne centaine de personnes avait rejoint la cour du CIS pour assister à la prise d'armes qui a eu lieu à cette occasion. Des familles des Sapeurs-Pompiers actuels ou qui ont quitté le CIS pour d'autres aventures, mais aussi une forte proportion de concitoyens de Vecoux.

Un livre « historique » écrit sous la conduite de Gérard DUPRE a été dévoilé à cette occasion (Il en reste quelques exemplaires disponibles auprès de l'Amicale ou en Mairie) et les allocutions ont suivi avant un moment convivial avec le public, puis en comité restreint entre les Anciens Sapeurs-Pompiers de Vecoux, les Sapeurs-Pompiers actifs et leurs familles.

En présence de Monsieur Jean-Paul MICLO, Maire de Vecoux et de son conseil municipal, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur Christophe NAEGELEN, Député des Vosges ; Monsieur Dominique PEDUZZI, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges ; Madame Catherine LOUIS, Conseillère Départementale ; Monsieur Patrick LAGARDE, Président du SIVUIS ; Monsieur le Colonel Hors Classe Larry OUVRARD, Chef du 88ème Corps de Sapeurs-Pompiers ; Monsieur le Médecin-Colonel Vincent BLIME, Médecin-Chef du SDIS 88 ; Monsieur le Lieutenant-Colonel Laurent PETITCOLIN, Chef d'État-Major du SDIS88 ; Monsieur le Capitaine David BONNARD, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Vosges ; Monsieur le Lieutenant Samuel FLECK, Président Délégué de l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Vosges.

Les personnels du CIS tiennent à remercier toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin pour faire de cette magnifique journée un souvenir inoubliable !

Et en particulier, un grand merci à la Municipalité de Vecoux, au SDIS des Vosges, à Monsieur Gérard DUPRE, à la société Les Têtes d'Ampoule, à Messieurs DURAIN et GALLY, à l'Équipe de Soutien des Anciens Sapeurs-Pompiers du Secteur, à Sauvegarde Patrimoine Sapeurs-Pompiers 88.





LA CÉRÉMONIE DE SAINTE-BARBE :

En cette fin d'année 2023, la cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue à Saint-Étienne-Lès-Remiremont le samedi 25 novembre. A cette occasion, Le Sergent-Chef Serge FRANCOIS a été décoré de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers Échelon OR en reconnaissance de ses 30 années de Service.

LES 100 PROCHAINES ANNÉES :

Pour pouvoir fêter le prochain centenaire du Centre d'Incendie et de Secours local, nous avons besoin de vous ! Si vous avez entre 16 et 55 ans que vous soyez une femme ou un homme en bonne santé et que vous êtes intéressés par nos activités, n'hésitez pas à contacter le Lieutenant Nicolas HUMMEL Chef de Centre au 06.84.61.68.05 ou un sapeur-pompier de votre connaissance. Nous comptons sur vous !

L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE DU CIS :

En 2022, les Sapeurs-Pompiers de VECOUX ont réalisé un total de 127 interventions, ce qui en fait une année record pour le CIS.

Cette année est revenue dans la normalité avec un total au 20 novembre 2023 de 75 interventions. Un grand merci au personnel du Centre d'Incendie et de Secours de Vecoux pour son investissement au service de la population locale.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier de votre accueil lors de la distribution de nos calendriers et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 !

*Pour le Centre d'Incendie et de Secours, Lieutenant Nicolas HUMMEL, Chef de Centre,
Pour l'Amicale, Sergent-Chef Serge FRANCOIS, Président.*

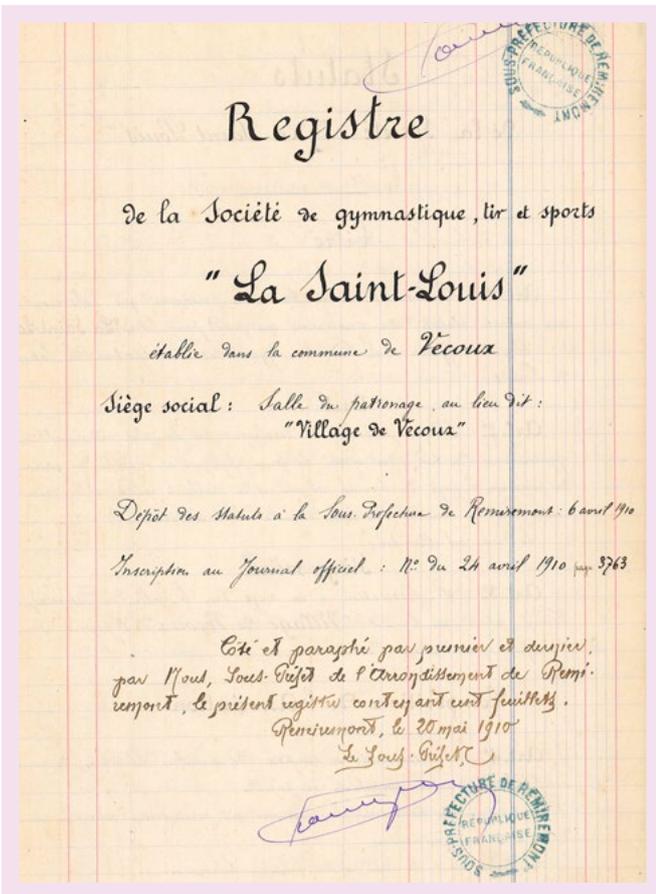
Photos : Les Têtes d'Ampoule

ASSOCIATION PAROISSIALE SAINT-LOUIS



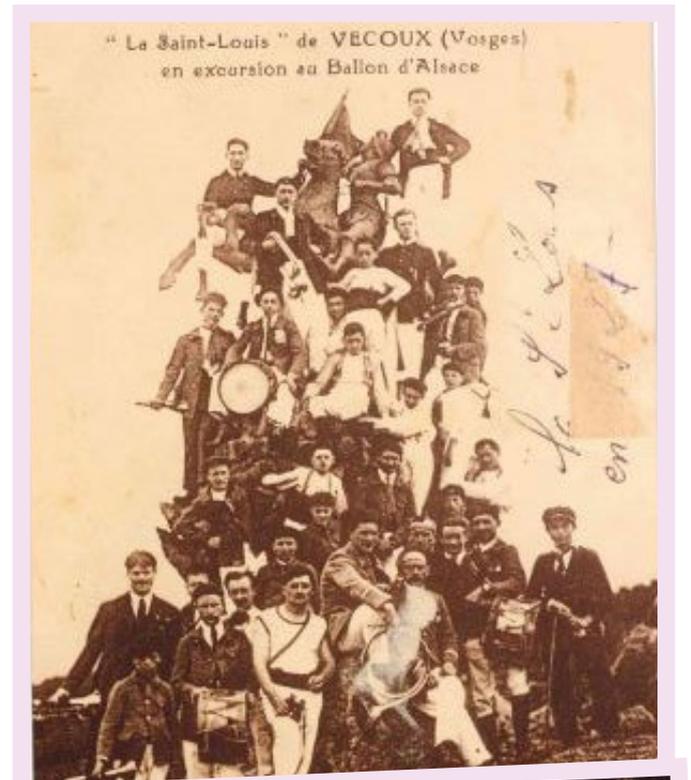
La salle Saint-Louis ferme ses portes faute de bénévoles pour faire vivre l'Association. Le syndicat ecclésiastique reprend son bien pour l'utiliser à d'autres fins.

Petit historique, extrait du registre de la société de gymnastique, tir et sports « La Saint-Louis » qui relate toutes les activités de 1910 à 2001, année de la création de l'Association Paroissiale Saint-Louis.



« La Saint-Louis » – Société de Gymnastique, tir et sports voit le jour le 24 avril 1910. Son bureau se compose de deux cultivateurs et de deux tisserands.

Elle a pour but de développer par l'emploi rationnel de la gymnastique, du tir et des sports la force physique et morale des jeunes gens, de préparer au pays des hommes robustes et de vaillants soldats et de créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de solidarité.



ASSOCIATIONS

En 1923, le ministre de la Guerre accorde une subvention pour permettre aux hommes de s'exercer au tir à l'arme de guerre.

La préparation militaire est intégrée au programme de l'Association.

La gymnastique est très active et participe à de nombreuses manifestations et concours dans le département et participe au défilé de l'exposition de Paris en 1937.

Le comité de direction de la Saint-Louis désigne un représentant pour la gérance du cinéma qui, en 1946, ouvre ses portes.

Décision de créer un stand de tir à 12 et 50 mètres sur le terrain de la Saint-Louis en mars 1959.

En 1960, l'apparition de la télévision crée des difficultés pour le cinéma.

En 1961, un foyer des jeunes fonctionne dans la salle.

En 1963, suppression de la section « préparation militaire »

En 1966, la Saint-Louis accepte de prêter à la Clique municipale les instruments de musique.

En 1967, projet de constitution d'un camp de jeunes avec dortoirs, sanitaires et cuisine.

Le cinéma réduit ses séances à une par mois avec relâche les mois d'été.

En 1984, la Saint-Louis « association sportive » devient association Saint-Louis « Loisirs et culture ».

En 1987, il est envisagé la rénovation de la salle de spectacle, suppression du plancher incliné et pose de carrelages, travaux qui seront terminés en 1988.

Organisation du repas des Picosés.

En 1989 l'achat d'une cuisinière, en 1990, l'alimentation en gaz par une citerne et l'agrandissement de la grande salle par suppression d'une cloison, en 1991 l'installation d'un chauffage au gaz et en 1994, réfection de la cuisine.

En 2001, modification des statuts de l'association pour devenir « Association Paroissiale Saint-Louis ».

Avec l'arrivée du gaz naturel, achat d'une nouvelle cuisinière. Un lave-vaisselle est également acheté à cette époque.

Les travaux de décoration et d'aménagements intérieurs se sont poursuivis, financés par les redevances perçues pour les mises à disposition des salles et le repas organisé chaque année.

Depuis plus d'un siècle, de nombreux bénévoles se sont dévoués pour faire vivre l'Association Saint-Louis et ses différentes activités.



Deux cents personnes à l'inauguration
La salle Saint-Louis rénovée
grâce à 2.000 heures de travail bénévole



M. l'abbé MATHIEU a coupé le ruban inaugural.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

suivie d'une Assemblée Extraordinaire

le samedi 27 janvier à 10h30

au salon d'honneur de la Mairie.

Le Comité de l'Association Saint-Louis

CLUB VOSGIEN

NOS SENTIERS

Un appel au secours pour constituer une nouvelle équipe de baliseurs ou accompagnateurs bénévoles sur notre secteur de Vecoux.

Vous avez pu constater que nos circuits n'ont hélas pas tous été vérifiés (plaquettes signalétiques) ni nettoyés cette année malgré les 40 heures données au cours de l'année.

Pour rejoindre notre association et accompagner Christine lors des journées de travail programmées, une adhésion au club couvrant une assurance est indispensable. Nos rendez-vous selon calendrier et entente seront confirmés par affichage au panneau d'information : mardi ou jeudi 8h30 place de la mairie à compter d'avril 2024.

Sans entretien régulier, ces sentiers se fermeront et ne refléteront plus l'image d'un club vosgien actif attendu par les randonneurs locaux ou d'ailleurs ou encore les vététistes. Les accès aux sites remis en valeur par d'autres personnes (Chalet de l'Avuxon – Pont de rondins) seront-ils oubliés ?? Le Club Vosgien de Vecoux ne doit pas mourir !! Merci pour votre aide et votre implication.

Prendre contact avec la Présidente Caroline SCHUTZ tel 06.70.78.18.77 / E-mail : cvosgien.caro@orange.fr Ou Christine Tel 06.14.02.85.82

ACTIVITÉS 2023

Cette année nous avons participé à la journée du 1er mai à Vecoux aux côtés de nos amis et collègues de la Société des Fêtes. C'est toujours un plaisir de partager ces moments.

Nous avons également organisé notre première randonnée semi nocturne sur la commune de Rupt sur Moselle, en partenariat avec le CMJ local. Une belle réussite pour une première avec 90 participants, ce qui nous motive pour éventuellement en organiser une autre sur la commune de Vecoux !

La 6ème Rando VTT des chalets qui a eu lieu en juillet dernier a rencontré un franc succès encore une fois, avec la présence de plus de 400 vététistes, en VTT mécanique ou électrique.

SORTIES 2024

Le calendrier 2024 a été élaboré en octobre avec l'équipe des guides, afin de proposer en moyenne 2 sorties par mois. Des sorties dominicales à la journée, permettant de voir d'autres paysages pourtant proches de chez nous. La marche nordique est maintenue les dimanches matin des semaines paires, avec un départ depuis le centre socio-culturel de Rupt sur Moselle. Et bien sûr tous les mercredis après-midi pour randonner sur le secteur, et les dimanches matin pour rouler en VTT dans nos forêts et sur d'autres communes.

*La Présidente de la section Rupt - Vecoux - Ferdrupt,
Caroline SCHUTZ*



ORGUE EN SCÈNE

Cette association a été créée pour épauler la restauration de l'orgue, pour en promouvoir l'usage et organiser des manifestations culturelles autour de l'instrument. Réunie cette année à plusieurs reprises pour la mise en place des différents concerts et animations dans le but de transmettre à tous les âges, l'amour de la musique et de l'art.

Opération assez réussie pour nos concerts prévus pour l'année et l'intérêt qu'ils ont apportés aux habitants et aux vacanciers venus de différents horizons.

- Le quatuor Hocde avril 2023
- Flûte de pan et Orgue août 2023
- Hautbois et Orgue octobre 2023

Et nous terminons l'année avec en décembre un concert de Noël, le Chœur d'hommes des 3 Abbayes de nos Vosges.

Par ailleurs, des dispositions ont été prises pour sécuriser l'orgue.

La tribune a été débarrassée des éléments inutiles qui l'encombraient grâce à une petite équipe de bénévoles (que nous remercions) pour donner place à un futur projet de décoration par différents artistes, afin de mettre en valeur le mobilier d'origine qui abritait l'emplacement des anciens tuyaux.

Notre présence à la manifestation du vide grenier en septembre a invité les curieux à rentrer dans l'église, attirés par le son de l'orgue et accueilli par les différents organistes, c'est avéré positif.

Nous remercions la Municipalité d'avoir permis l'accès pour personnes à mobilité réduite par la réalisation d'une rampe à l'entrée de l'église, qui fut aussitôt utilisée.

Votre aide et votre soutien pour maintenir nos manifestations et nos futurs projets autour de l'orgue nous sont très précieux. Nos remerciements aux fidèles auditeurs et que la nouvelle année vous porte plus nombreux à nos concerts.

La Présidente, Maryvonne METZGER



LE PETIT THÉÂTRE DE VECOUX

La saison 2023 du Petit Théâtre aura été marquée par un record de fréquentation. Un nouveau succès du au travail passionné de tous nos adhérents et à l'entente amicale qui règne au sein de l'association. Le choix des pièces a une nouvelle fois séduit le public. Avec CLUADO 1984, Jean-Charles TISSERAND auteur et metteur en scène et ses ZADOS nous avons fait un bond de presque 40 ans en arrière dans l'histoire de notre pays et PSYCHOC de Bernard GRANGER dans une mise en scène de Stéphane ANTOINE nous a plongé dans le monde de la psychanalyse avec six comédiens tous aussi survoltés les uns que les autres.

Ce succès a bien sûr été partagé avec tous les membres lors de l'assemblée générale de l'association en mai. Lors de cette assemblée nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire Jean-Paul MICLO et Monsieur le député Christophe NAEGELEN qui nous ont félicités et encouragés à poursuivre la dynamique engagée au sein de notre association tout en nous assurant leur soutien pour d'éventuels projets à venir.

LE PETIT THÉÂTRE DE VECOUX C'EST :

- Une équipe de comédiens ADOS.
- Une équipe de comédiens adultes.
- Une équipe intendance et logistique.
- Une équipe conception décors.
- Une équipe régie/maquillage/accessoiriste.

MAIS, c'est surtout une cinquantaine de bénévoles motivés qui assurent dans tous ces domaines.

Pausé apéro
Repas mérité



Un p'tit café pour commencer la journée décor

On s'active en cuisine



Après le café, boulot, boulot



Cela commence à prendre forme



ASSOCIATIONS



Ils sont heureux nos décorateurs



Après deux samedis de boulot



Nos deux spectacles

Pour la saison 2024, nous sommes déjà en préparation et nous aurons le plaisir de vous recevoir les :

- Vendredi 02, 09, 16, 23 février 2024 à 20h30.
- Samedi 03, 10, 17, 24 février 2024 à 20h30.
- Dimanche 04, 11, 18 février 2024 à 15h00.
- Mardi 13 février 2024 à 20h30.

À la salle paroissiale de Saint-Ame.

RESERVATION à partir du 10 janvier 2024 au 07 83 35 13 01.

Pour conclure : Travail, passion et convivialité sont les ingrédients indispensables qui assurent la pérennité de notre modeste association.

Le Petit Théâtre De Vecoux



Merci cher public

LE SECOURS CATHOLIQUE

Notre équipe Saint-Amé – Vagney agit sur le territoire des paroisses SAINT AME DES TROIS VALLEES et du BAN DE VAGNEY ; ses membres font partie des 950 bénévoles de la délégation des 'HAUTS DE LORRAINE' qui regroupe les deux diocèses des Vosges et de Meurthe et Moselle.

Rappelons que le Secours Catholique intervient dans l'urgence des catastrophes naturelles ou autres. Plus près de nous, les équipes locales répondent à des urgences immédiates en lien avec les services sociaux et accompagnent des personnes en situation de précarité, de détresse morale, de solitude... quelles que soient leur situation familiale, leur nationalité, leur origine ou leur religion.

Sur notre secteur, une permanence d'accueil a lieu le 4ème vendredi du mois à Saint-Amé, maison Saint Jean-Baptiste de 9h30 à 11h30 (voir affichage à la maison Saint Jean-Baptiste). Nous participons en novembre, au Festival des Soupes à Remiremont, avec les équipes du secteur Montagne (en 2023, le 18), au marché de Noël LUCAS de Saint-Amé et un samedi de décembre, nous tenons un stand à l'entrée du Super U de Vagney.

Depuis MAI 2023, l'animation de l'atelier cuisine a repris à l'espace Saint-Hubert de Vagney les 2ème et 4ème mardis du mois, de 9h à 11h30.

Nous travaillons aussi en lien avec l'équipe de Remiremont : atelier couture, boutique de vêtements Jean Rhodain, épicerie solidaire, accompagnement aux devoirs etc...

N'hésitez pas à utiliser ces numéros de téléphone, pour nous signaler une détresse ou nous demander des renseignements ou nous informer de votre envie de nous rejoindre au 06.25.95.10.05 (équipe locale) ou 06.37.64.97.69 (animatrice antenne d'Épinal).

A bientôt !



UNE ROSE, UN ESPOIR

Cela fait 10 ans que les motards vous proposent, chaque dernier week-end d'avril, des roses contre un don, pour venir en aide à la lutte contre le cancer.

Lorsque Claude Martin a pris l'initiative d'organiser cette opération à Vecoux avec le Club de motards « Vivre pour rouler » en se ralliant à l'opération nationale, il ne s'attendait pas au formidable élan de générosité des habitants des communes traversées, ni à l'investissement des motards et des bénévoles qui répondent présents chaque année.

Cette opération nationale a lieu dans 21 départements, 13 674 motos les ont sillonnés en proposant 742 200 roses et l'intégrité des bénéficiaires engendrés ont été versés à la Ligue contre le Cancer.

Pour la section Vosges, les bénéfices se sont élevés à 11 500 euros. 10 000 euros ont été versés à l'hôpital de Remiremont pour l'achat de matériel destiné aux malades atteints de cancer (système d'illumination du réseau veineux, chevets réfrigérés) ainsi que 1500 euros à l'hôpital de Saint-Dié pour des soins socio-esthétiques.

L'association tient à remercier tous les commerçants partenaires qui nous ont soutenus dans cette opération, les différentes enseignes qui nous ont permis de proposer nos roses devant leurs établissements et surtout tous les donateurs qui cette année encore ont été généreux.

Mille mercis à tous et rendez-vous fin avril pour l'opération « une Rose, un Espoir » 2024.

La présidente, Michèle COPPE-GOTTI



L'A.A.P.P.M.A. SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS À LA LIGNE MOSELLE/MOSELLOTTE DE REMIREMONT

Une année somme toute logique en rivière malgré les fortes températures, et la sécheresse de l'été nous avons eu de l'eau dans Moselle et la Moselotte, aussi dans les étangs.

Plusieurs réunions avec la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales sur différent sujet (seuils, biodiversité, écologie etc...) beaucoup de temps passé en salle et sur le terrain.

L'écloserie a fonctionné cette année, nous avons récolté des géniteurs (27 mâles et 37 femelles) ce qui fait que nous avons pu produire 17000 œufs qui ont été déversés en vésicules dans l'étang de grossissement, merci à Philippe MAROTEL pour tout le travail qu'il a réalisé à l'écloserie.

Cette année nous n'avons pas pu récupérer nos truitelles car l'arrêté sécheresse a été maintenu jusqu'au 31 octobre et il était interdit de vidanger les étangs, nous pensions le faire courant novembre mais une nouvelle loi qui date de 2021 interdit les vidanges d'étangs, ce qui fait que nos truitelles sont toujours dans l'étang de grossissement à la merci des prédateurs, il faudra attendre début avril 2024 pour vidanger l'étang.

Le 13 février pollution dans le ruisseau du Fouchot à Remiremont une dizaine de truites mortes, l'O.F.B. est venu constater les dégâts ils ont remonté le ruisseau n'ont rien découvert, affaire classée sans suite.

Le 17 octobre pollution sur le ruisseau de Sainte Anne à Saint Nabord M. Bernard NIGER notre garde particulier a prévenu les pompiers, le lieu de la pollution a été découvert c'est le nettoyage du réservoir qui se trouve en amont, pas de mortalité mais de la mousse et le ruisseau brun.

Le 19 juin pêche de sauvetage, vidange de la rigole de Bouzey, le 24 octobre pêche de sauvetage dans le ruisseau du Fouchot avec la fédération et la ville de Remiremont, les deux fosses rue du breuil étaient pleines de sable.

Le 2 septembre nous avons participé au forum des associations à Remiremont.

Le 26 septembre pêche d'inventaire au Pont de Cheneau avec la fédération et le bassin Rhin Meuse.

Le centre aéré de Saint Nabord a fonctionné pendant l'été mais vu la chaleur et le manque d'eau dans les étangs c'est à regret que nous avons dû les arrêter à la fin du mois de juillet.

En ce qui concerne le nettoyage l'étang de grossissement a été fauché plusieurs fois, à l'étang des aulnes nous avons fauché la renouée, merci à l'agriculteur qui est passé plusieurs fois avec son tracteur.

Je profite du bulletin municipal pour remercier Monsieur le Maire et sa municipalité, les propriétaires riverains qui nous louent les berges, les bénévoles qui nous ont aidés cette année, **à ce sujet je lance un appel si des personnes sont intéressées pour rentrer au comité et donner un peu de leur temps à la pêche : s'adresser au président Alain Mangel, 14, rue du puits de roches à Saint Etienne les Remiremont téléphone 03.29.23.04.98**

Cette année l'assemblée générale de l'A.A.P.P.M.A. Moselle-Moselotte change d'endroit elle aura lieu à Saint Nabord Centre Socio Culturel, salle Lorraine le DIMANCHE 11 FEVRIER 2024, à 10 heures.



*Le Président de l'A.A.P.P.M.A. Moselle-Moselotte,
Alain MANGEL*

SOCIÉTÉ DES FÊTES

2023 a été une belle année pour la société des fêtes. La météo clémente et nos différentes manifestations ont remporté un grand succès. Votre participation nous encourage à poursuivre afin de mettre de la vie et de tisser des liens dans notre village.

LA FOIRE AUX ANDOUILLES DU VAL D'AJOL DU 19 FÉVRIER

Après de longs mois de préparation, de menuiserie, de peinture et de confection d'accessoires dans l'ancienne brosserie Defranoux, la galère romaine a enfin pu hisser sa voile. Une joyeuse bande de picosés, petits et grands, costumés a envahi les rues du Val d'Ajol, mettant de l'ambiance, démontrant ainsi que Vecoux sait s'amuser.



MARCHE DU 1^{ER} MAI

La traditionnelle marche familiale du 1er mai est de retour et la participation a été au-delà de nos espérances.

Une petite rando de 5km, à allure libre, avec sur le parcours un chamboule-tout et à l'arrivée un jeu de quilles. Une petite compétition entre familles et tous les enfants ayant participé (53) ont reçu une place de cinéma.

A l'issue un barbecue a régalé les marcheurs. Réservez dès maintenant la date pour 2024. Bonne humeur assurée.

FÊTE DE LA BIÈRE DU 10 JUIN

Toute l'équipe de la société des fêtes est sur le pont en cette belle soirée de juin particulièrement chaude. Tobogans gonflables et mur d'escalade sont installés pour divertir les enfants afin que les parents puissent déguster une bonne flammenkueche arrosée d'une bière artisanale. Il a fallu suivre le rythme pour proposer près de 300 flammes avec encore et toujours Fabrice et René à la cuisson. Les plus téméraires se sont lancés dans un karaoké en fin de soirée.



LE MARCHÉ AUX PUCES DU 15 SEPTEMBRE

Comme chaque année, le marché aux puces est la plus grosse manifestation que nous organisons. Entre la prise des inscriptions et le jour J, un bon mois de travail est nécessaire afin que tout se passe bien. Avec Jean-Pierre aux manettes, tout a été mené de mains de maître et les exposants, venus en très grand nombre, ont installé leurs étals dès 6h.

Viennoiseries, barbecue et moules/frites ont régalé les visiteurs qui sont repartis les bras chargés de bonnes affaires.

LE NOËL DES ENFANTS DU 21 DÉCEMBRE

Cette année c'est un magicien professionnel Jo'Magic qui a enchanté petits et grands lors de cet après-midi récréatif organisé en collaboration avec la mairie. Un goûter a été offert aux enfants et les parents ont dégusté vin chaud et sablés vendus par les parents d'élèves au profit de l'école des sources. Après le spectacle, un invité exceptionnel est venu rendre visite aux enfants, le père Noël, qui s'est prêté de bon cœur à une séance photo.



LE TÉLÉTHON ET LA MARCHÉ DES ROIS DU 8 DÉCEMBRE

Le concours de crèches et la confection de totems ont de nouveau été proposés aux habitants du village. La découverte des créations a été faite lors d'une balade nocturne à l'occasion de la soirée téléthon, lampion à la main. Une délicieuse soupe au potiron, un bon vin chaud réconfortant, des petits gâteaux ainsi que des châtaignes ont été offerts à tous les participants. Merci à tous pour cette belle action de solidarité.



CALENDRIER 2024

- 1er mai 2024 : marche familiale avec jeux et barbecue
- 8 juin 2024 : fête de la bière
- 8 septembre 2024 : marché aux puces
- 6 décembre 2024 : téléthon et marche des rois (selon date officielle)
- 19 ou 20 décembre 2024 : Noël des enfants
- Assemblée générale le samedi 2 mars 2024 à 17h, salle des associations.

Comme toutes les associations, nous fonctionnons avec des bénévoles et sans eux rien n'est possible.

En 2023 des petits nouveaux Sophie, Martial, Cyril, Carlos, Yannick et Bruno ont rejoint nos rangs et c'est génial.

Vous pouvez les imiter et venir nous donner un petit coup de main, de manière ponctuelle ou un peu plus fréquemment, c'est comme vous voulez, nous vous attendons.

Evelyne PORTÉ

LES BRICOLEURS TOUJOURS SUR LE PONT

Aménagé en mars 1996 par les bénévoles du Club Vosgien de l'époque sur le ruisseau dit du Ravage, dans la vallée de Reherrey, le petit pont de rondins présentait des signes de faiblesses et des risques sécuritaires. C'est pourquoi, quelques membres de la Société des fêtes, qui ont uni leurs forces pour la première fois afin de créer les décors des spectacles de La Passion joués dans l'église en 2015 et 2016, se sont emparés du problème. En accord avec la municipalité, qui a assuré le financement, ils ont entrepris de remettre en état cette passerelle dans une ambiance amicale et chaleureuse. Les ingénieurs constructeurs de l'époque avaient construit les bases de cet ouvrage avec des rails de wagonnets de récupération qu'ils avaient scellés dans de solides fondations en granit cimenté. Les bricoleurs d'aujourd'hui, n'ont rencontré que peu de difficultés pour remplacer les traverses de bois constituant le tablier. Dans la foulée, les mains courantes se sont vues également remplacées par des perches de sapin prélevées sur place.

Bernard DEFRANOUX

VIVRE POUR ROULER

Le moto-club de Vecoux « Vivre pour Rouler » a réalisé des activités diverses au cours de cette année 2023.

Elle a été marquée notamment par une sortie dans les Alpes de 4 jours avec une trentaine de participants ainsi que les activités ci-dessous :

- 21 janvier : Assemblée générale suivie de la galette
- 27 janvier : Remise du chèque des roses de l'espoir
- 18 mars : Course de karting suivi d'un repas
- 2 avril : Balade moto à Pierre-Percée
- 14 mai : Balade moto et repas au Frais Baril
- Du 18 au 21 mai : Sortie dans les Alpes
- 25 juin : Balade moto au musée du Sel de Marsal
- 8 juillet : Barbecue
- 23 septembre : Soirée costumée
- 1 octobre : Balade moto au chemin des cimes
- 18 novembre : Soirée Beaujolais
- 25 novembre : Bowling suivi d'un repas

Vous pouvez retrouver les photos de ces manifestations sur notre site <http://moto.club.vecoux.free.fr>

Nous sommes toujours enchantés de nous retrouver pour passer d'agréables moments et partager notre passion.

Nous préparons un nouveau calendrier pour la saison 2024 qui sera établi lors de l'assemblée générale et serons content d'accueillir de nouveaux motards.

Salutations motardes,



*Le Président de l'association Vivre pour rouler,
Claude MARTIN*



QI GONG : UNE MÉDITATION EN MOUVEMENT



Depuis plus de 10 ans maintenant, la salle des associations de Vecoux accueille des cours de Qi Gong.

Cette pratique a des fidèles, passionnés, dans la commune, tant les bienfaits ne sont plus à démontrer. Certains pratiquants sont là depuis le début des années 2000 avec pour enseignantes Françoise Toussaint et Corinne Reding.

En 2020, Laurence Henry a repris le flambeau de Corinne.

Cette enseignante de Remiremont a fait de sa passion sa seconde activité. En 2011, elle se forme à l'Institut supérieur de Médecine traditionnelle chinoise de Nancy au Qi gong et à la médecine chinoise durant 5 ans, puis elle poursuit sa formation à Paris à l'École Zhi Rou Jia de Jean-Michel Chômet pendant 4 ans.

Ce sont une bonne vingtaine de personnes qui se retrouvent tous les mardis de 16h30 à 18h00 et de 18h à 19h30 pour pratiquer cet art énergétique corporel chinois qui date depuis des millénaires.

Le Qi Gong s'apparente à une méditation en mouvement. Après un temps de méditation pour calmer le corps, le souffle et l'esprit et quelques automassages pour chasser les tensions nerveuses et musculaires ainsi que les blocages énergétiques, l'enseignant va guider les pratiquants dans des séries de mouvements doux, fluides dans un état de détente quasi méditatif.

Cela va permettre la libre circulation du Qi, de l'énergie dans le corps. Lorsque que le Qi est stimulé la circulation du sang et de la lymphe s'améliore, l'activité cardiovasculaire se régule, l'ensemble des organes mieux vascularisé fonctionne mieux, le souffle s'amplifie et chasse les sensations d'oppression, d'angoisse. Les hormones du bien-être, dopamine et sérotonine se libèrent plus facilement. Les pratiquants ressentent très vite une sensation de bien-être, une meilleure humeur et un sommeil réparateur.

Avec une pratique régulière, on observe même une transformation morphologique, avec perte de poids et meilleure posture.

Voilà pourquoi on qualifie souvent le Qi gong de gymnastique du bonheur !

Laurence HENRY

Etre à l'écoute de son corps

Qi Gong

Je vous propose une routine hebdomadaire pour vous sentir mieux dans votre corps, plus apaisé dans votre tête et retrouver de l'énergie dans votre quotidien

Mardi à VECOUX (88)

16h30 à 18h00 et

18h00 à 19h30

Salle des associations, derrière la mairie

Grâce à des mouvements souples et doux, accessibles à tous, le Qi gong dénoue les tensions musculaires, assouplit les articulations, fait circuler les fluides dans votre corps ce qui va procurer une sensation de bien-être physique et mental et améliorer votre santé.

Inscription
tout au long de l'année
Laurence Henry
06.72.68.72.34

<https://qiqongvoieducalme.sportsregions.fr>

Saison 2023/2024

TARIFS

85€ les 10 séances

1 Cours offert pour les nouveaux

MANIFESTATIONS ET CÉRÉMONIES

FETE FORAINE LES 15 ET 16 AVRIL

Inaugurée par Monsieur le Maire, avec la fanfare l'Étendard de Dommartin et celle de Saint-Etienne.

Bonne affluance malgré une météo mitigée.



RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN LE 3 JUILLET

Mobilisation citoyenne en réponse aux mouvements de violence qui ont ciblé les symboles républicains : hôtels de ville, écoles, bibliothèques et polices municipales, sur tout le territoire national.



AFN 17 SEPTEMBRE

50^{ème} anniversaire de la création de la section AFN Dommartin Vecoux.



CEREMONIE DU 8 MAI

Commémoration de l'Armistice de 1945



REMISE DE MÉDAILLES LE 10 NOVEMBRE

Remise de médaille par la préfète à Roger Perrin pour ses 50 ans de porte-drapeau.



CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



« LES ARTS PICOSES »

Une prochaine édition des «Arts Picosés» aura lieu au printemps 2024.

Invitation est faite aux peintres, sculpteurs...

Résidents ou originaires de Dommartin et Vecoux

Se faire connaître auprès de Mme Anne-Marie Dangin

amdangin@wanadoo.fr - tél : 07 76 06 79 16
(ou à la Mairie de Vecoux)

Exposition du 11 au 14 avril 2024
Espace Culturel de Dommartin

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice de 1918.



Nicole DORIDANT

HISTOIRE

Les legs faits à la commune de Vecoux après 1900, suite et fin. Gérard Dupré. ¹



Legs Joséphine Marie Ursule Febvay, veuve Charles Perry. 1938-1940.

Née à Vecoux le 22 janvier 1873, au lieu-dit Hanaupré, section de Reherrey, Joséphine Febvay était la fille aînée d'Antoine Febvay et de Marie Ursule Creusot. Elle est probablement l'une des premières petites filles du village à obtenir le 1er août 1884 son certificat d'études primaires, crée en 1866. ²

Le 15 février 1904, elle épousait à Vecoux Charles Perry, natif de Rupt-sur-Moselle, marchand de bois domicilié à Pont, commune de Dommartin-lès-Remiremont mais le couple n'aura pas d'enfants. Ensemble ils géreront la scierie de Pont et nous leur devons une photographie de celle-ci publiée dans le bulletin municipal de Dommartin de 2013. Veuve le 13 mars 1921, elle décède à Vecoux le 18 mars 1938.

Dans son testament passé le 16 juillet 1929 devant Maître Janvier, elle instituait pour ses héritiers trois de ses nièces et neveu à charge de respecter plusieurs conditions.

« 1) Consacrer une somme de mille francs (1000) à l'acquit de messes pour le repos de mon âme et celle de mon mari en dehors naturellement des services d'usages.

2) Remettre à la commune de Vecoux une somme de mille francs (1000) destinée à l'entretien du chemin de Reherrey.

3) Entretien la concession que j'ai achetée au cimetière de Vecoux pour la famille Bridot avec faculté pour eux de s'y faire enterrer s'ils le désirent, mais sans pouvoir supprimer le mot de Bridot qui se trouve sur le monument.

4) Servir à Mr Augustin Febvay leur père, une rente annuelle et viagère de quinze cent francs (1500) qui commencera à courir au jour de ma mort et sera servie au bénéficiaire en sa demeure en deux termes semestriels égaux. Si l'un ou plusieurs de mes légataires me précédent laissant des descendants légitimes, ceux-ci recueilleront leurs parts dans les legs particuliers ou du legs universel qui président suivant les règles de la représentation. Je désire être enterrée avec mon mari au cimetière de Vecoux ».

Dans sa séance du conseil municipal du 12 septembre 1939, la municipalité acceptait le legs et décidait d'employer cette

somme « à amorcer le rélargissement du chemin de Reherrey, sous la ferme des Hauts-Rots ».

Legs Paul Émile Eugène Lambolé. 1957-1959. ³

Né à Angoulême le 17 mai 1879, Paul Lambolé était le fils de Joseph Eugène Lambolé, né à Vecoux commune de Dommartin le 16 avril 1840 et de Catherine Berthe Gibert née à Angoulême le 16 avril 1854. Célibataire, après des études à Paris au lycée Buffon de 1893 à 1897 où il obtient son bac, il passe en 1899 le conseil de révision mais est classé dans les services auxiliaires pour cause de myopie. Sa fiche matricule ⁴ nous apprend qu'à cette date, il est sous chef de bureau au ministère de la guerre et qu'il habite au 64 rue Cambronne, 15e arrondissement de Paris, en fait chez ses parents. En 1903, il est employé comme rédacteur dans l'administration centrale de la guerre. Lorsque éclate la guerre en 1914, il ne part pas au front et en 1915 reste maintenu dans le service auxiliaire pour faiblesse musculaire. Affecté spécial dans les bureaux du ministère de la guerre, il est libéré de toutes obligations militaires en 1928. Le 10 janvier 1957, il décède au 96 rue Didot, Paris 14e où il se trouvait momentanément, sans héritiers directs.

Dans son testament olographe du 23 septembre 1954, déposé le 18 janvier 1957 dans les minutes de Maître Salat notaire à Paris, il instituait pour ses légataires la commune de Vecoux et une dame Cabriforge dont nous ne savons rien.

Pourquoi avoir choisi la commune de Vecoux comme légataire ?

Pour respecter les vœux de sa mère décédée en 1942, à la Rochefoucault, à une vingtaine de km d'Angoulême. Dans le préambule de son testament Paul Lambolé écrit : « Célibataire sans héritiers directs, ces dispositions sont conformes aux désirs exprimés par ma mère morte en 1942 de qui je tiens les propriétés dont je dispose présentement et qui excluent formellement les collatéraux de chaque côté paternels et maternels. » Et il ajoute :

« Je lègue en toute propriété à la commune de Vecoux, arrondissement de Remiremont (Vosges) lieu d'origine de mon père décédé en 1927 et qui y est enterré [...].

- Une maison située 17 rue du Minage à Angoulême. (Il s'agit de la maison familiale de ses grands parents maternels)

- Une ferme et maison d'habitation de 6 à 7 hectares situées au lieu-dit la Caillère, commune de Rivières, canton de la Rochefoucault avec son mobilier, une bibliothèque de 3000 volumes qui devait servir de bibliothèque communale et le contenu d'un coffre fort contenant une vingtaine de pièces d'or et quelques bijoux ».

Après acceptation du legs par la commune, l'ensemble des biens était vendu. Le 22 mai 1959, la vente de la propriété de la Caillère en plusieurs lots s'élevait à la somme de 1 968 000

¹ AD Vosges 4 O 499

² 5 000 reçus en 1870 180 000 vingt ans plus tard.

<https://www.gouvernement.fr/partage/9401-creation-du-certificat-d-etudes-primaires-premier-embleme-de-l-ecole-de-la-r%C3%A9publique>

³ AD Vosges 2117 W 8

⁴ Fiche matricule AD75 : Lambolé, Paul Emile Eugène, Matricule 3178 D4R1 1025

⁵ Au mariage de ses parents en 1878, un frère de sa mère, Jean Gibert était maire de la commune de Rivières.

francs. et le 8 septembre suivant, celle de la maison du 17, rue du Minage à 800 000 francs soit un total de 2 millions 768 000 francs auquel s'ajoutera la vente des pièces d'or et des bijoux. Ce legs au profit de la commune est le plus important de son histoire ⁶.

Les 3000 volumes de la bibliothèque rejoindront Vecoux et constitueront une bibliothèque municipale qui, au fil du temps, sera délaissée par les lecteurs. En 1999, lors de la rénovation du bâtiment de la mairie, se posera la question de son devenir. Constituée pour la grande majorité d'ouvrages brochés du début du 20e siècle ne répondant plus au goût du jour, la plus grande partie sera donnée à Amnesty pour sa vente annuelle. Les plus beaux livres sont actuellement conservés ainsi que de nombreuses revues dans les greniers de la mairie.



Mais qui était Joseph Eugène Lambolé, père du donateur ?

Né en 1840 ⁷ à Chaudefontaine dans une maison dite du Vébiay, fils de Joseph Louis Lambolé cultivateur et de Marie Mélanie Grosdemenge, il a 19 ans lorsque le 25 février 1859, il perd son père. Aîné

de 7 enfants, au recrutement cantonal de 1860, il tire un mauvais numéro ⁸ ce qui l'obligeait en principe à faire son service militaire mais fils aîné de veuve, il est exempté comme soutien de famille.

En 1862, son frère Émile Constant né le 31 mai 1842 doit à son tour tirer au sort et comme son aîné, il obtient un mauvais numéro. Il lui était cependant possible d'échapper au service militaire en payant un remplaçant. Sa famille ne pouvant probablement pas payer, son frère aîné signe le 27 avril 1863, un contrat de remplacement pour lui éviter de partir ⁹. Cet engagement allait le conduire à une carrière militaire qui le conduira au grade de commandant, ce qui pour un fils de cultivateur, était une belle réussite sociale ¹⁰.

Affecté au 7e régiment d'artillerie monté à Rennes, le 1er octobre 1863 il rejoint le dépôt d'instruction à Strasbourg pour rejoindre ensuite son régiment le 1er décembre. Le 21 avril 1867, il était affecté au 1er régiment d'artillerie puis classé dans la réserve le 12 avril 1868 après avoir accompli les 5 ans de son engagement. Libéré, le 20 juillet 1868 il rejoignait la compagnie de gendarmerie de la Vendée comme gendarme à cheval et le 19 octobre 1868, s'engageait de nouveau au 14e régiment

d'artillerie monté. Il participera à la guerre de 1870 et sera fait prisonnier et conduit en captivité en Allemagne du 2 septembre 1870 au 26 avril 1871. Après sa libération, il rejoint le 24e régiment d'artillerie où il devient le 13 septembre 1873 adjudant. Le 16 mars 1875, il rejoignait la compagnie de gendarmerie de la Dordogne puis celle de la Gironde pour repartir ensuite le 29 avril 1875 au 34e régiment d'artillerie ¹¹. Le 22 avril 1879, il était affecté à l'état major de l'artillerie à St Denis, direction de Vincennes et devenait garde de 3e classe puis le 1er mars 1884 garde de 2e classe. Le 26 novembre 1888, il était affecté au 2e bureau de la 3e direction du ministère de la guerre où il devenait le 5 mars 1889 garde de 1ère classe soit l'équivalent du grade de commandant. Le 16 avril 1902, il était admis à la retraite et se retirait au 64 rue Cambronne Paris 15ème. Le 4 janvier 1892, il était nommé chevalier de la légion d'honneur.

Joseph Eugène Lambolé décédera à Paris le 6 septembre 1927 à l'âge de 87 ans. Son corps reviendra au cimetière de Vecoux le dimanche 11 septembre 1927 pour être inhumé avec celui de sa mère. Le bulletin paroissial de Vecoux du 11 septembre 1927 relate son retour : « Décès. Le 6 septembre à Paris, Eugène Lambole commandant d'artillerie en retraite, 87 ans. Le corps arrivant en gare dimanche matin, l'inhumation, exceptionnellement en raison de cette circonstance particulière, se fera dimanche après la messe de 9h 1/2. »



Renversé par l'effondrement du mur de soutènement du cimetière communal à la fin de l'année 2020, le monument funéraire sera relevé par la municipalité et une plaque sera apposée en son souvenir.

Gérard Dupré

⁶ A titre de comparaison, en juillet 1959, mon père recevait en tant qu'ouvrier pour 264 heures de travail mensuel soit 66 heures hebdomadaire, un salaire net de 45012 fr. Le legs Lambolé équivaldrait donc à 68,5 mois de travail.

⁷ Son dossier militaire, son dossier de la légion d'honneur et son acte de mariage indiquent à tort qu'il est né à Dommartin le 16 avril 1842.

⁸ Arch. Dép. Vosges 1 R 550. Il tire le n° 58.

⁹ Arch. Dép. Vosges 1 R 1104.

¹⁰ Nous tirons ses renseignements de son dossier d'officier conservé aux archives militaires de Vincennes.

¹¹ Au printemps 1875, le 34e régiment prend sa garnison à Angoulême et c'est là qu'il se marie le 20 juillet 1878 avec Catherine Gilbert.



NAISSANCES

- Tom, Mathis, Francis HENRI, le 16/01/2023
- Léonie FRANZ GROSCOLAS le 03/04/2023
- Émile, Jean WINGEL, le 29/06/2023
- Rose, Sabine, Emmanuelle BUREN, le 04/08/2023
- Alana, Maria DE SOUSA le 14/08/2023
- Léna, Charly, Catherine CUNY, le 15/09/2022
- Bastien et Ambre THIEBAUT-GEORGES, le 25/09/2023
- Mencia BAZIN, le 29/10/2023



DÉCÈS

- Gisèle, Jeanne, Renée RICHARD née PERRIN le 01/01/2023 à 85 ans
- Marie, Andréa GALMICHE née MANGE le 20/02/2023 à 94 ans
- Maria, Félicia POIROT née MORAL PÉREZ le 01/04/202 à 92 ans
- Michel, Louis, Henri BARADEL le 09/04/2023 à 75 ans
- Cécile, Odette COLIN née PERRIN le 28/04/2023 à 85 ans
- Thérèse FAGES née VINCENT le 24/05/2023 à 92 ans
- Fortunée, Lucienne TACHET née RICHARD le 24/05/2023 à 88 ans
- Christine, Marie, Chantal FEBVAY le 10/07/2023 à 55 ans
- Monique DUPRÉ née FEBVAY le 15/07/2023 à 66 ans
- Marie-Claude LEVIONNAIS le 20/07/2023 à 75 ans
- Marc, Marie, René ROUSSEL le 25/07/2023 à 87 ans
- Raymonde, Marie, Madeleine MONTÉMONT le 10/09/2023 à 88 ans
- Pierre LEDUC le 12/09/2023 à 68 ans
- Solange, Marguerite, Constance SAINT-DIZIER née CHIPPAUX le 17/09/2023 à 92 ans
- Christophe VUILLEMARD le 30/09/2023 à 56 ans
- Joëlle, Christine SIMONIN née GERARD le 11/10/2023 à 71 ans
- Frédéric, Camille WÜRTHRICH le 11/10/2023 à 50 ans
- Suzanne, Claire VALDENNAIRE née MANSUY le 29/11/2023 à 87 ans
- Paulette, Georgette CONRAUX née THOMANN le 14/12/2023 à 85 ans
- Germaine, Georgette PEROZ née RITTRE le 21/12/2023 à 92 ans

MARIAGES



Véronique OMBRET et Bruno RIGHESCHI
le 20/05/2023



Léa HARLAY et Matthieu VINCENT
le 05/08/2023



Valérie ALCOVERRO et Yannick FOHANNO
le 16/09/2023

Christine ONGONO et Pascal HOLVECK le 16/09/2023

PACS

Célia DURUPT et Jérémie DUBIEF
le 20/04/2023

Jonathan CUNY et Elodie BELAIR
le 26/09/2023

ADRESSES UTILES

MAIRIE

11 Rue du Centre
88200 VECOUX
Tél. 03 29 61 06 14

Service de l'eau :

06 10 66 53 08
mail : accueil@vecoux.fr

Heures d'ouverture :

Les lundi, mardi et mercredi
de 10h à 12h et de 15h à 18h

Fermeture le jeudi

Le vendredi : de 10h à 12h
et de 14h à 16h

1^{er} samedi du mois : 9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 03 29 61 09 40

Heures d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi -

Vendredi - Samedi :

de 9h 30 à 12h

Mercredi de 14 h à 16h 30.

ECOLE DES SOURCES

Tél : 03 29 61 07 13

ce.0880884@ac-nancy-metz.fr

7 rue du Centre 88200 Vecoux

GARDERIE PERISCOLAIRE

Garderie / Cantine

Tél. 03 29 61 07 13

Matin de 7h10 à 8h30

Midi de 11h30 à 13h30

Soir de 16h30 à 18h40

MAISON D'ASSISTANCE MATERNELLE

« LES PETITS OISILLONS »

Tél : 07 69 08 19 70

lespetitsoisillons@outlook.fr

7 rue de la Cure

88200 Vecoux

MÉDIATHÈQUE

Tél : 03 29 22 61 08

11 rue du Centre

88200 Vecoux

Mercredi : 9h30 - 12h

ORDURES MENAGERES

Collecte le jeudi dès 5 h pour
les ordures ménagères (les
sortir la veille au soir).

Ramassage des sacs jaunes le
jeudi dès 5 h

(les sortir la veille au soir).

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

La Couare

88200 St Nabord

Tél. 03 29 23 90 29

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 14h à 19 h

Vendredi et Samedi

de 9h à 12h

et de 14h à 19h.

Dimanche de 8h à 12h.

Du 1^{er} novembre

au 28 février, la fermeture

est avancée à 18h.

FRANCE SERVICES

Aide démarches administratives
numériques et papiers

26 rue Charlet

88200 Remiremont

Tél. 03 29 62 84 91

PRESSE LOCALE

Vosges Matin Remiremont

Bernard DEFRANOUX

Tél. 06 81 86 35 77

bernard.defranoux@wanadoo.fr

L'écho des Vosges

François VANNON

Tél. 06 42 98 76 03

POMPIERS

Tél. 18

Responsable local :

Lieut. Nicolas Hummel

Centre de secours Remiremont

Tél. 03 29 23 18 18

GENDARMERIE NATIONALE

Communauté de brigade

Eloyes / Remiremont / Le Val

d'Ajol

Dépôt de plainte uniquement à

Remiremont

Tél Remiremont : 03 29 62 09 49

SAMU

Tél. 15 ou 112

GRDF

Dépannage gaz :

Tél. 0800 47 33 33

Enedis Service Vosges

Dépannage électricité :

Tél. 09 72 67 50 88

INFIRMIERE D.E.

Saint DIZIER Marie Christine

Téléphone : 03 29 26 50 47

le n° du fixe renvoie

automatiquement l'appel sur le

portable de l'infirmière de garde

HOPITAL de REMIREMONT

Tél. 02 29 23 41 41 (standard)

Urgences : composer le 15

D.V.I.S.

Tél. 03 29 62 25 45

Assistante sociale

17 Rue Paul Doumer

88200 REMIREMONT

MUTUALITE

SOCIALE AGRICOLE

Tél. 03 29 62 04 90

Conseillère pour

la protection sociale

Bureau MSA

3 Rue de la Mouline

88200 REMIREMONT

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Triage de Vecoux

M. THIAVILLE Philippe

4 route de Pécavillers

88120 LE SYNDICAT

O.N.F. Remiremont

Tél. 03 29 62 44 90

SERVICE DE GESTION COMPATBLE DE REMIREMONT

Tél. 03 29 23 44 44

15 rue Paul Doumer

88200 REMIREMONT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Tél. 3646

5 place du Batardeau

88200 REMIREMONT

PREFECTURE DES VOSGES

Tél. 03 29 69 88 88

Place Foch- BP 586

88021 EPINAL Cedex

CENTRE DES IMPOTS

Tél. 03 29 23 44 44

15 Rue Paul Doumer

88206 REMIREMONT Cedex

POLE-EMPLOI

lieudit le Gros Chatelet Gare

88205 REMIREMONT CEDEX

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Mercredi :

de 8h15 à 16h15

Le Jeudi : de 8h15 à 12h00

Le Vendredi : de 8h15 à 15h30

Contacts : Téléphone : 3949

(coût d'une communication

normale depuis un mobile) .

Télécopie : +33 3 29 62 09 24.

www.pole-emploi.fr/accueil

VOSGES INFO SENIOR

Tél. 0810 88 60 00

A.D.M.R.

Aide à Domicile

en Milieu Rural

9, rue de l'église

à Rupt sur Moselle

Tél. 03.29.28.67.12

A.D.A.V.I.E

20 Rue des Etats-Unis

88000 Epinal.

Tél. 03 29 35 23 06

Remiremont

Tél. 03 29 22 19 77

A.V.I.A.L.

Association Vosgienne

d'Information et d'Aide

au Logement

34, rue André Vitu

88026 EPINAL Cedex

Tél. : 03 29 82 20 68

Fax : 03 29 31 17 27

a.v.i.a.l@wanadoo.fr

www.avial.fr

PAROISSE

St-Amé des Trois Vallées

M. l'abbé Piotr WILK

TEL : 06 88 76 35 56

Permanence à la cure

de Vecoux tous les samedis

de 10h à 11h, ou s'adresser

à : Mme PERRIN Andrée

Tél. 03 29 61 09 42

BUREAU DU SERVICE NATIONAL

Adresse postale :

Case Officielle 40032 -

54035 NANCY Cedex

Adresse géographique :

80 Rue Sergent Blandan

Caserne Vernea

54000 NANCY

Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr

C.L.I.C.

Centre Local d'Information et de

Coordination Gériatologique

Tél. 03 29 62 10 75

8 Place Henri Utard

88200 REMIREMONT

FRANCE RÉNOV

Permanences physiques :

1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h

Permanences téléphoniques :

Lundi - Mercredi - Jeudi : 9h à

12h et 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h et 13h30

à 17h

Tél. 03 29 22 50 10

*Remerciements aux Présidents d'Associations pour leurs articles présentant leurs activités.
Remerciements également aux artisans, entreprises et commerçants pour leur contribution.*

